



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2583
2 février 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Maisons de retraite, hôpitaux, éducation, ça craque de partout!



Logement

**Retour du
surpeuplement**

page 5

SNCF

**Les raisons
de la colère**

page 13

Pologne

**Femmes en lutte
pour leurs droits**

page 9

Maisons de retraite, hôpitaux, universités, ça craque de partout

Personnel insuffisant et épuisé, soins bâclés, résidents délaissés, familles culpabilisées... Le personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) manifeste ce mardi pour dénoncer une situation indigne.

L'État a toujours refusé de développer un véritable service public du grand âge. Aujourd'hui encore, il rechigne à donner les crédits nécessaires pour que les maisons de retraite embauchent le personnel de ménage, les aides-soignantes, les infirmières et médecins qu'il faudrait. À cela s'ajoute le parasitisme des capitalistes, car l'État les a incités à construire leurs propres établissements privés.

Les résidents et le personnel payent cette politique dans tous les sens du terme. Les premiers, parce qu'ils doivent déboursier de 2500 à 4000 euros par mois, sans garantie que l'on s'occupera bien d'eux. Les seconds, parce qu'ils sont surmenés et surexploités, avec des salaires voisins du smic.

Les témoignages décrivent des situations parfois proches de la maltraitance. Et ce n'est pas faute de dévouement de la part du personnel, car pour faire ce travail nuit et jour, week-end compris, dans ces conditions-là, il en faut !

Cette situation honteuse est à l'image de celle de bien d'autres secteurs, où le manque de personnel, la charge de travail croissante, les bas salaires, la recherche d'économies et de rentabilité et les restructurations permanentes sont la règle.

Alors oui, les Ehpad craquent. Les hôpitaux craquent. Les prisons craquent. Les universités craquent. Mais Macron n'a d'yeux que pour la bourgeoisie. Il n'a d'oreilles que pour les multinationales et les machines à faire du fric.

C'est pour elles qu'il a conçu les ordonnances travail. C'est pour elles qu'il a supprimé l'impôt sur la fortune et baissé la taxation du capital. C'est encore pour elles qu'il a baissé les cotisations sociales et augmenté la CSG de tous, faisant payer le prix fort aux retraités.

Le gouvernement prévoit de rallonger le budget de la dépendance de 50 millions, pour 728000 personnes en maison de retraite. La suppression de l'impôt sur la fortune a, elle, coûté plus de trois milliards. Autrement dit, pour arroser la bourgeoisie, le gouvernement sacrifie les services utiles à la population et aux plus pauvres.

Il le justifie en expliquant que c'est la seule façon de développer l'investissement : « Il faut inciter les capitalistes à in-

vestir », et tout ira mieux pour tout le monde. Autant croire au père Noël !

Compter sur les requins de la finance pour investir, développer l'économie, l'emploi et répondre aux besoins de la population, relève de la propagande mensongère.

Macron en a donné l'illustration la semaine dernière. En additionnant artificiellement les projets en cours et les promesses de multinationales comme Toyota, Novartis, Google, Facebook, SAP, il a pu annoncer les chiffres ridicules de 3,5 milliards d'investissement et 2200 emplois créés sur cinq ans. Comble de l'ironie, Carrefour dévoilait le lendemain un plan d'économies de 2 milliards, la vente de centaines de magasins, la réduction de la surface de ses hypermarchés et la suppression de 2400 emplois.

Autant il faut prendre les promesses d'investissement avec des pincettes, autant la volonté de désinvestissement de Carrefour ne fait pas de doute.

Alors, oui, il faudrait investir, à commencer par les infrastructures et les services indispensables à la population. Et l'État le pourrait.

Les inondations de ces derniers jours montrent qu'il est nécessaire de construire ou renforcer des digues et de réaménager certains territoires. Il faudrait investir dans le logement, le transport. Et aussi dans les universités. Car si le gouvernement met en place une sélection qui ne dit pas son nom à l'entrée de l'université, c'est pour se dispenser de créer les places nécessaires pour accueillir les bacheliers de plus en plus nombreux.

La société est assez riche pour le faire. En France, 32 milliardaires possèdent autant que 24 millions de personnes. Les grandes entreprises atteignent des records de profits. Carrefour, c'est par exemple un milliard de profits, 510 millions distribués à ses actionnaires et un PDG payé 11,6 millions par an. Cet argent est-il intouchable ?

L'abondance à un pôle, la pénurie, le chômage et la misère à l'autre, voilà ce que produit le capitalisme et ce que va renforcer la politique de Macron. Il n'y a pas de raison d'accepter cela.

Le gouvernement rabâche que c'est la reprise. La seule reprise qui vaudrait pour le monde du travail serait celle des embauches, avec de vraies augmentations de salaire, et des services publics qui remplissent leur rôle pour la population.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ



Ehpad : « or gris » et colère noire 4
 Un système contestable... et contesté 4
 La toilette dès 4 heures du matin 4
 Logement : le retour du surpeuplement 5



APL : les mensonges du gouvernement 5
 Péresse hors-la-loi 5
 Conditions de travail : au bon vouloir du patron 5
 Éducation : une politique inacceptable 6
 Collèges de Seine-Saint-Denis, Eure-et-Loir 6
 Sanofi : la course aux profits 7
 Thiotepa : un nouveau scandale sanitaire 7

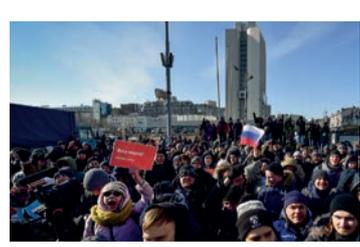


Loïc Canitrot, de Jolie Môme, relaxé 7
 L'armée embauche, pas de quoi se réjouir 7

Carrefour : un plan à rejeter 11
 Lactalis : un scandale couvert par l'État 11
 Autorité de sûreté nucléaire : un couvercle sur la marmite 11
 Diesel : toxicité et cobayes 16

DANS LE MONDE

Russie : comment Poutine prépare sa réélection 8
 Argentine : Macri chez Macron 8
 Italie : déraillement mortel, la sécurité en cause 9
 Pologne : offensive contre le droit des femmes 9



Brésil : après la condamnation de Lula 10
 Égypte : campagne contre l'athéisme 10
 Belgique : solidarité avec les migrants : 16

ENTREPRISES

Ascometal 12
 Groupe Bosch 12
 La Poste Paris 18^e et Saint-Brieuc 12



SNCF : les raisons de la colère 13
 SNCF - Toulouse : sous-traitance 13
 RATP - Thiais 13

Saint-Michel-de-Maurienne : 1917, le déraillement 13
 Hôpital Lyon-Sud : les Urgences en grève 14



CHU d'Angers, Grancher-Cambo 14
 CHI de Clermont, maternité de Saint-Chamond 15
 Ikea : le bois dont on fait les exploités 16
 Dans nos bulletins d'entreprise 16

LUTTE OUVRIÈRE

Élections partielles : les résultats 11

Inondations: les causes naturelles... et les autres

Le 30 janvier, douze départements étaient encore en vigilance orange en raison des inondations, en particulier ceux qui sont régulièrement soumis aux crues de la Seine.

Ainsi, dans le Val-de-Marne, à Villeneuve-Saint-Georges, dans un quartier particulièrement sensible cerné par les eaux de la Seine et de l'Yerres, plus d'un millier de personnes se retrouvent dans la même situation qu'en mai 2016, avec un mètre d'eau ou plus dans les pièces du rez-de-chaussée, que parfois ils venaient à peine de rénover. Deux cents d'entre elles ont accepté l'hébergement dans des gymnases, mais elles y sont depuis plus d'une semaine. Certains habitants se sont réfugiés chez des membres de leur famille. Pour que ceux qui refusent de quitter leur domicile puissent circuler, la mairie a mis en place des passerelles et des transports en barque.

Après d'interminables épisodes pluvieux, les habitants de nombreuses régions se sont retrouvés face aux mêmes problèmes d'évacuation, aux coupures d'eau potable et d'électricité, aux difficultés avec les assurances peu pressées de les dédommager.

À voir revenir les mêmes phénomènes tous les douze ou dix-huit mois, beaucoup oscillent entre colère et sentiment d'impuissance. Même si les moyens d'anticiper ces catastrophes permettent aux communes d'abriter les sinistrés quand

la crise est déclenchée, des solutions à long terme nécessiteraient des moyens financiers hors de portée des municipalités ou des collectivités territoriales vers qui se tourne la population. Entretenir les rives, créer des bassins de rétention ou des digues, cela coûte cher. Racheter les maisons situées en zone inondable,

pour permettre aux habitants de se loger ailleurs, nécessiterait des fonds dépassant de loin les budgets des communes.

Construire des logements de qualité, à un prix abordable et en nombre suffisant, en respectant les conditions de prévention des risques, devrait être de la responsabilité de l'État. Les nombreux promoteurs qui, pour le profit, ont construit en zone inondable, ont fait la preuve de leur mépris des risques... pour les autres.

Sylvie Maréchal



Nutella en promotion: les ristournes seront-elles sucrées ?

Les bousculades provoquées par les promotions de moins 70% sur les pots de Nutella dans les Intermarché ont provoqué une série de commentaires douteux, voire méprisants. Mais surtout le gouvernement en a profité pour réaffirmer ses positions.

Ainsi le 25 janvier, au début des incidents dans les Intermarché, le ministre de l'Agriculture Stéphane Traibert a déclaré à l'Assemblée nationale: « Nous allons limiter les promotions des produits alimentaires à hauteur de 34% de la valeur totale... Finie l'offre "un produit acheté, un produit offert". »

Voilà donc le gouvernement en guerre... contre les rabais dont pouvaient bénéficier les consommateurs

des classes populaires, qui font leurs courses régulièrement dans les grandes surfaces, non par choix de qualité, mais pour essayer d'avoir des prix bas pour compenser leurs salaires et pensions trop faibles, bloqués, voire diminués. Beaucoup attendent ces promotions pour acheter et stocker, à des prix un peu raisonnables, les produits de consommation courante.

Bien sûr, sur ce terrain, le gouvernement peut être assuré du soutien de tous les nantis qui, avec une condescendance insupportable, font la morale aux milieux populaires « qui ne sont pas prêts à dépenser plus pour manger mieux », par exemple bio. Il peut même avoir le soutien de toute une

partie des représentants paysans, même ceux qui se qualifient de contestataires, car il est plus facile de s'en prendre à la masse des consommateurs aux revenus modestes qu'aux géants de l'agro-alimentaire, transformateurs comme distributeurs. Cette décision de limiter les promotions, sortie des États généraux de l'alimentation, est le type même de mesure réactionnaire dont seuls tous les milliardaires de la filière peuvent se réjouir.

Nestlé, Besnier-Lactalis, Sodial-Yoplait, D'Aucy, Bonduelle, Bigard, Doux, Coca-Cola, etc., tous ces malheureux vont enfin voir leurs marges protégées contre les « rabais honteux » qu'on leur imposait. Et les grandes

Transports en Île-de-France: le pire est à venir

Le directeur général de Transilien et le directeur de la SNCF réseau Île-de-France ont choisi les colonnes du journal *Le Parisien* pour annoncer lundi 29 janvier à tous les passagers une nouvelle dégradation des conditions de transport pour les huit prochaines années.

Cherchant à désamorcer par avance le mécontentement qui existe déjà, ils font mine de jouer la transparence et cherchent à justifier la nécessité de faire les travaux non plus seulement la nuit et le week-end, mais en semaine. En clair, des lignes seront fermées pendant plusieurs jours d'affilée.

Il est bien sûr nécessaire de faire face à l'augmentation prévisible du trafic, qui passerait de 3 millions de voyageurs chaque jour à 4,5 millions d'ici 2025. Les travaux d'extension du réseau et les interconnexions avec les lignes existantes des nouvelles gares du Grand-Paris sont de grande ampleur. Mais c'est surtout la dégradation accélérée des infrastructures qui rend impossible de continuer à repousser des travaux aussi indispensables que le remplacement de l'ensemble des caténaires des lignes B et C du RER.

En réalité, les conditions de transport sont d'ores et déjà lamentables: trains bondés, supprimés au dernier moment ou arrivant systématiquement en retard. Ce sont d'ailleurs les

responsables du réseau qui ont décidé de réduire la fréquence des trains sur certaines lignes, ou font rouler les trains au ralenti sur de nombreux tronçons pour limiter les risques d'accident.

Alors, ces dirigeants ont le culot de prêcher la patience et présentent comme un plan d'action pour supporter une nouvelle aggravation le fait d'améliorer les applications SNCF d'information ou de covoiturage. Des services de substitution, même de qualité, ne peuvent remplacer des trains inexistantes.

Cette opération de communication voudrait faire oublier les vrais choix: privilégier les opérations les plus rentables tout en repoussant le plus longtemps possible les travaux d'entretien des lignes existantes. Cette logique aboutit aujourd'hui à laisser des millions d'usagers attendre de plus en plus longtemps sur les quais, obligés ensuite de jouer des coudes pour parvenir à monter dans des wagons qui, aux heures de pointe, s'apparentent toujours plus à des bétailières.

Gilles Boti

AGENDA

Fêtes régionales

Argenteuil-Bezons

Samedi 10 février

à partir de 16 heures

Salle polyvalente

Louis-Aragon

44, rue

Francis-de-Pressensé

à Bezons

Beauvais

Dimanche 18 février

à partir de 11 heures

Espace Argentine

15, rue du Morvan

Metz

Dimanche 18 février

à partir de 11h30

CALP - 2A, rue Mgr-Pelt

à Metz-Plantières



Manifestation à Lyon.

Ehpad : "or gris" et colère noire

Le 30 janvier, le personnel des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de tout le pays était appelé par sept syndicats à se mobiliser. Des grèves, des rassemblements, des manifestations ont eu lieu pour dénoncer ce que chacun sait, qu'il y travaille, qu'il y vive ou que ses proches y soient hébergés : le manque d'effectifs y est souvent catastrophique.

Les Ehpad, ce sont près de 7900 établissements dans le pays, hébergeant environ 750 000 résidents d'un grand âge, de plus en plus âgés et de plus en plus dépendants. La moitié dépassent 87 ans et 5 mois, selon une statistique de 2015, et 83 % ont perdu leur autonomie, selon la même statistique. Environ 500 000 salariés y travaillent, fréquemment dans des conditions difficiles, voire insupportables, physiquement et moralement.

Le problème n'est pas nouveau. En 2006 déjà, le

plan Solidarité grand âge du Premier ministre de Chirac, de Villepin, prévoyait dans ces établissements une dotation de 500 millions d'euros pour les rénovations immédiates, 5 000 créations de postes par an jusqu'en 2012 et un taux de soignants par résident qui devrait dépasser un pour un. Douze ans plus tard, l'occupation des lits explose, mais pas la proportion de soignants, qui stagne toujours à 0,65 ou 0,7 pour un patient dans les établissements publics et, pire, tombe à 0,35 ou 0,4 dans les

établissements privés à but lucratif, un tiers du total.

Ce sont ceux-là, appartenant aux groupes financiers Korian et Orpéa, leaders du secteur, qui génèrent pour les patrons et les actionnaires des bénéfices en or, au point que l'économie de la dépendance chez les personnes âgées a été baptisée avec élégance l'or gris. Les investissements en actions Korian ou Orpéa sont plébiscités sur les sites spécialisés, et Korian se félicite d'avoir, pour l'année 2016, doublé ses profits et acquis en Allemagne les établissements du groupe Casa Reha.

Il n'y a pas là de sorcellerie : la réalité quotidienne qui produit l'or gris est, pour le personnel, l'augmentation des lombalgies et des troubles musculo-squelettiques, dans une proportion supérieure à celle

des salariés du BTP. Mais ce sont aussi les burn-out, les dépressions, ou tout simplement le sentiment insupportable d'en arriver à maltraiter les personnes âgées qu'on est censé accompagner, aider, soigner. On peut entendre les travailleuses des Ehpad raconter les levers-toilettes-habillages-petits-déjeuners bâclés de force en 13 ou 15 minutes, les douches oubliées, les plats mixés pour être avalés rapidement... Peu ou pas de médecins, en particulier dans les établissements privés, de rares infirmières, un personnel issu des hôpitaux qui assure tant bien que mal le gros de la prise en charge médicalisée : voilà la situation que dénonce le personnel en colère des Ehpad.

Tout le monde les soutient... en paroles, pour la plupart, depuis la

commission spéciale présidée par une députée LREM jusqu'au journal *Le Figaro*. Mais pour les syndicats, le coup de pouce concédé le 25 janvier par la ministre de la Santé, 50 millions d'euros, permettra au mieux de créer 2 500 postes, alors qu'il en faudrait 200 000. Les employés des Ehpad réclament un agent par résident, l'arrêt de la baisse des dotations qui conduit à une baisse d'effectifs, l'abrogation de la réforme de la tarification qui entraîne une perte de dotations, des salaires décents. C'est bien le moins que la société leur doit et doit aux anciens, aux vieux travailleurs qui leur vie durant ont fait fonctionner le système qui les méprise à présent.

Viviane Lafont

Un système contestable... et contesté

Le 30 janvier, il y a eu des rassemblements partout en France, même dans de petites villes.

En Dordogne, 22 rassemblements ont eu lieu, et près d'une trentaine dans les Côtes-d'Armor. Dans les grandes villes, ce furent d'importantes manifestations, avec à Angers entre 1 000 et 1 500 participants, 500 à Montpellier, 600 à Nantes comme à Lyon, presque autant à Strasbourg, et plusieurs centaines à Caen, à Limoges, à Marseille, à Dijon, 600 à Paris devant le ministère de la Santé. Ce n'était pas encore la longue grève de quatre mois menée l'an dernier par la poignée de soignantes des Opalines du Jura, qui a précédé ce mouvement.

Il avait fallu, en 2003, les 15 000 morts de la canicule pour que le gouvernement

prenne un peu en compte les problèmes liés au grand âge et lâche quelques milliards d'euros pour essayer de les résoudre. Le résultat de son action depuis cette époque est plus que mitigé,

Plusieurs centaines d'employés des Ehpad de Moselle se sont rassemblés le 30 janvier en début d'après-midi à Metz, pour dénoncer la situation dans les maisons de retraite, tant du personnel que des anciens qui y vivent.

Dans le bassin houiller, le taux d'encadrement des personnes âgées est encore inférieur à la

puisque'il a mis en place un système compliqué, tripartite, qui réunit le financement du département, de l'État et des patients, et qui avantage les Ehpad privés en y favorisant le pur mercantilisme. Car le grand âge peut aussi rapporter, et c'est le traitement de la

dépendance à deux vitesses. D'une part, ceux qui ont de l'argent et qui peuvent en rapporter; d'autre part ceux qui n'en ont pas et qui sont abandonnés. Encore que, même dans les Ehpad de luxe, il y a maltraitance institutionnalisée, faute de personnel compétent.

Et si, curieusement, l'image dégradée de la maison de retraite à l'ancienne a fait place de nos jours à des maisons de retraite pimpantes, aux bâtiments couleurs pastel, à l'intérieur, faute de ce personnel qualifié, c'est souvent l'enfer.

Correspondant LO

La toilette dès 4 heures du matin !

Plusieurs centaines d'employés des Ehpad de Moselle se sont rassemblés le 30 janvier en début d'après-midi à Metz, pour dénoncer la situation dans les maisons de retraite, tant du personnel que des anciens qui y vivent.

Dans le bassin houiller, le taux d'encadrement des personnes âgées est encore inférieur à la

moyenne nationale, il serait de 0,4 agent par résident selon les syndicats. Les témoignages se sont multipliés dans la presse locale pour dénoncer le scandale du sort réservé aux anciens. Ainsi, à Hayange, il y a une aide-soignante pour 35 résidents l'après-midi.

À l'Ehpad Bauer de Forbach, il y a une

aide-soignante de nuit pour 80 résidents. L'une d'entre elles témoigne dans *Le Républicain lorrain* : « La toilette commence la nuit dans notre Ehpad. Comme nous sommes en sous-effectif, on fait quatre toilettes entre 4 h et 6 h du matin. C'est parfois plus, en cas de collègues absents. Par chance, nous n'avons jamais eu à

réveiller un résident. On choisit ceux qui sont déjà réveillés. Autre problème, il faut trouver un gant de toilette. Nous sommes sous-équipés, alors chacun court de chambre en chambre pour en trouver. Si la première toilette a lieu de nuit, la dernière peut se dérouler à 11 h30 ! Et pourtant, c'est fait à la va-vite. »

Correspondant LO

Logement: le retour du surpeuplement

Le rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre, publié le 30 janvier, pointe le retour à des logements surpeuplés comme symptôme d'aggravation de la crise du logement.

Outre les familles qui s'entassent dans des squats illégaux, les premiers touchés sont les travailleurs immigrés qui vivent en foyer. Ceux qui n'ont qu'un logement précaire sont également en première ligne: ce sont la moitié des 700 000 ménages qui vivent dans un garni, un hôtel, en meublé, en sous-location, ou dans l'une des 7000 chambres de bonne de Paris dont la surface est inférieure à 9 m². Le surpeuplement dans les logements touche aussi près d'un million de personnes dans le parc locatif privé et 17% des locataires, soit 790 000 ménages, dans les HLM. Enfin, près de 500 000 ménages propriétaires de leur logement, souvent sans avoir

terminé de le payer, y vivent à l'étroit, mais leur salaire ou ce qu'ils touchent en étant en chômage ne leur permet pas de chercher autre chose, même quand leur famille s'agrandit.

Un tel constat est à rapprocher de la construction de logements, car tout récemment le gouvernement a donné des chiffres de mises en chantier au cours de l'année 2017, en progression de 15,7% par rapport à l'année précédente. Elles atteindraient 418 900, un chiffre dépassé seulement deux fois en quinze ans. Mais la majorité de ces logements neufs sont inaccessibles financièrement et, parmi eux, les logements sociaux ne représentent qu'un quart. Leur nombre est même en

diminution de 8% en 2017 et leur loyer est de plus en plus cher.

Plus de 1,4 million de ménages avaient une demande de HLM en attente en 2013, en augmentation de 18% par rapport à 2006 et de 37% par rapport à 2001. Une partie des travailleurs sont ainsi repoussés vers les logements privés, aux loyers exorbitants. Or, dans une société capitaliste incapable de payer aux travailleurs de quoi se loger correctement, le logement social était ce que la bourgeoisie pouvait proposer de mieux, avec des «aides à la pierre» pour que l'État prenne en charge une partie du coût de la construction ou des aides personnalisées selon le locataire. Aujourd'hui, offrir aux couches populaires au moins ce palliatif pour se loger est considéré comme superflu.

Jean Sanday



APL: les mensonges du gouvernement

Le gouvernement prétend que si on oblige les HLM à compenser la baisse des APL par une baisse équivalente des loyers, les locataires n'y verront que du feu. C'est évidemment un mensonge de la plus belle eau.

La politique de Macron s'inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs. Incapables d'arrêter la progression du chômage, des bas salaires et de la misère, qui a mécaniquement entraîné une augmentation du nombre d'allocataires des aides au logement, ils ont durci les conditions pour y avoir droit et retardé leur revalorisation. Ainsi, depuis 2000, les aides ont augmenté deux fois moins vite que les loyers

et trois fois moins vite que les charges locatives, si bien qu'une partie croissante du loyer n'est pas couverte par les APL.

Macron avait prouvé dès octobre dernier qu'il allait poursuivre en ce sens, en amputant de 5 euros les APL de 6,5 millions de ménages, soit 14 millions de personnes, pour lesquelles chaque euro compte pour manger et se chauffer ou payer la cantine des enfants. Et ce n'est pas fini, puisqu'un gel des APL est annoncé pour octobre prochain, comme ce fut déjà le cas durant neuf mois en 2014. Enfin, quand l'État prélève sur les finances des organismes de HLM, il vole une partie des loyers

qu'ils ont collectés, alors qu'il a déjà en grande partie cessé de subventionner la construction des logements sociaux.

Deux des trois branches des HLM, offices publics et entreprises sociales de l'habitat, ont refusé de signer un accord les soumettant aux restrictions du gouvernement. Elles estiment en effet que 1,7 milliard d'euros leur seraient ainsi ponctionnés, sur les 2,6 milliards qu'elles dépensent chaque année pour améliorer et construire des logements. Ainsi les locataires actuels et ceux qui sont à la recherche d'un logement paieront les conséquences de la politique du gouvernement. J.S.

Sans-papiers: Pécresse hors-la-loi



G. ROLLE / REA

Le tribunal administratif vient d'annuler une décision prise par Valérie Pécresse. Elle consistait à priver les étrangers sans titre de séjour des 75% de réduction sur leurs titres de transport que la région Île-de-France accorde aux personnes dont les ressources sont inférieures à 720 euros par mois.

La présidente de région avait annoncé cette mesure discriminatoire lors de son discours d'investiture de décembre 2015 afin, disait-elle, de ne plus favoriser l'immigration illégale. Comme si les hommes et les femmes qui risquent leur vie pour fuir les guerres et la misère avaient en tête le prix d'un abonnement dans les transports parisiens! Il s'agissait plutôt d'un geste destiné à flatter les préjugés anti-immigrés d'une partie de ses électeurs, et au passage de faire quelques économies sur le dos des plus pauvres.

Les sans-papiers ont

besoin de cette réduction pour aller travailler, pour rejoindre les centres d'hébergement qui leur sont affectés ou pour aller effectuer leurs démarches. En déclarant que les réductions tarifaires ne doivent être subordonnées qu'à la condition de disposer de ressources égales ou inférieures à 720 euros, le tribunal a mis fin à une mesure aggravant considérablement leur situation.

Ce jugement est un succès pour les syndicats, CGT et SUD, et les organisations de soutien aux immigrés qui avaient attaqué cette décision en justice. Mais c'est aussi pour tous les immigrés, et au-delà pour tous les travailleurs, une mesure discriminatoire qui est envoyée à la poubelle. Et tout ce qui vise à diviser la classe ouvrière en alimentant les préjugés xénophobes est un danger pour l'ensemble du monde du travail.

Daniel Mescla

Conditions de travail: au bon vouloir des patrons

La Sécurité sociale veut faire baisser les arrêts maladie des salariés. Pour cela elle veut communiquer aux employeurs des données agrégées sur les causes des arrêts pour lombalgies, troubles musculo-squelettiques ou psycho-sociaux qu'ils provoquent. Une expérimentation est en cours sur des entreprises de plus de 200 salariés, ce qui en théorie ne devrait pas permettre de recouper les informations individuelles.

Des représentants de petits patrons se déclarent d'ores et déjà intéressés. Ils ont certainement en tête les pressions qu'ils pourraient exercer sur leurs employés, s'ils pouvaient contourner le secret médical et connaître le motif précis de leurs arrêts maladie. Mais, même si cela semble plus difficile pour les grandes

entreprises, l'ensemble de la démarche de la Sécurité sociale est viciée au départ. Elle suppose que les grands patrons n'auraient pas connaissance des dégâts que le travail dans leurs entreprises provoque chez leurs salariés; et que s'ils le savaient, ils adouciraient l'exploitation pour la rendre supportable. C'est une mauvaise blague!

Ce ne sont certes pas les employeurs qui vont d'eux-mêmes alléger la pression quotidienne sur leurs employés et la charge de travail qu'ils leur imposent. Mais diffuser ce genre d'informations coûte certainement moins cher que, pour la Sécurité sociale ou l'État, d'organiser les vérifications nécessaires sur les conditions de travail en entreprise.

Lucien Detroit

Éducation : une politique inacceptable

Les principaux syndicats de l'Éducation ont appelé étudiants, lycéens et enseignants à faire grève et à manifester le 1^{er} février contre la nouvelle procédure d'inscription aux études après le baccalauréat, appelée Parcoursup. Celle-ci renforce en effet la sélection à l'entrée de l'université.

Une autre journée de grève est prévue le 6 février, pour protester contre les baisses de moyens en heures et en postes dans l'enseignement. Lycées bloqués, assemblées générales dans les facultés, mobilisation des parents et des enseignants contre les fermetures de classes : la politique du gouvernement en matière d'éducation fait des remous, et pour cause.

Il essaie de masquer les coupes claires faites dans les écoles, collèges et lycées sous une avalanche de déclarations rassurantes. Mais quelle est la réalité ? Pour le second degré par exemple, 26 000 élèves supplémentaires sont attendus, mais il n'est pas prévu dans le budget de créer le nombre de postes d'enseignants nécessaire pour permettre aux jeunes d'étudier dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans des classes à petit effectif. Le gouvernement bricole, prend des heures ici et les donne là pour colmater des brèches.

Ainsi un certain nombre d'académies sont touchées

par la baisse des moyens, et ce alors qu'elles regroupent un grand nombre d'établissements situés en zone d'éducation prioritaire. L'académie de Lille perd l'équivalent de 136 emplois, celle d'Amiens en perd 91, celle de Caen 87. Le gouvernement supprime des postes dans ces académies pour les donner à celles qui connaissent une forte augmentation démographique, sans que cela suffise pour répondre aux besoins. Dans l'académie de Créteil en région parisienne, il est prévu 3519 élèves de plus pour la rentrée 2018. Il faudrait par conséquent créer 158 emplois, et non 91 comme c'est programmé, ne serait-ce que pour maintenir le taux d'encadrement prévu en 2017 ; faute de quoi les classes seront surchargées.

Le ministre de l'Éducation nationale dit donner la priorité au dédoublement dans les classes de CP et CE1. C'est d'ailleurs au nom de cette nécessité qu'il justifie les diminutions de moyens partout ailleurs. Mais cela reste de la publicité...

mensongère. Dans le Val-de-Marne, 170 postes seraient créés, prétendument, pour ces dédoublements, afin de réduire les effectifs des classes, alors que, selon les syndicats, il en faudrait 250. Le ministère ose présenter comme une solution de supprimer les décharges des directrices et directeurs d'écoles, qui leur permettent d'être remplacés devant leur classe – souvent seulement pour la moitié du temps – pour s'occuper de la multitude de problèmes administratifs.

Les économies sont faites sur tous les emplois, y compris les emplois non enseignants, tout aussi nécessaires que les autres pour faire tourner les établissements scolaires. Nationalement, une suppression de 200 postes administratifs est prévue, alors que les services des rectorats fonctionnent déjà avec difficulté.

Tout ce que le gouvernement envisage, de la maternelle à l'université, est de consacrer toujours moins de budget, quelles qu'en soient les conséquences pour l'éducation de la jeunesse, et en particulier celle des classes populaires. Les raisons de faire grève et de manifester ne manquent pas.

Aline Rétesse

Collèges de Seine-Saint-Denis : il faut des moyens !

Les enseignants des collèges de Seine-Saint-Denis ont appris mi-janvier que les autorités supprimaient 350 heures de cours par semaine pour le département. Ces heures étaient destinées à l'enseignement spécifique pour les élèves qui viennent de l'étranger et ne maîtrisent pas encore suffisamment le français pour suivre tous les cours en classe ordinaire.

Les enseignants ont exprimé leur opposition à cette attaque.

Mercredi 24 janvier, environ 80 enseignants de Seine-Saint-Denis se sont donc retrouvés devant la Direction scolaire départementale de l'Éducation nationale à Bobigny, au rythme de percussions. Ils protestaient contre cette baisse de moyens : « *Un accueil digne pour les migrants, le droit à l'éducation pour leurs enfants !* », pouvait-on

entendre, entre autres slogans. Parallèlement, une délégation était reçue pour exprimer le mécontentement contre cette aggravation des conditions d'études des enfants de migrants.

Depuis longtemps, l'administration nie les besoins de ces élèves et refuse de leur donner toutes les chances de réussir dans le système scolaire français. Avant d'être scolarisés, ils attendent des mois, parfois même une année scolaire.

De plus, dans le département, ils n'ont jamais été comptabilisés dans l'effectif total des collèges et des lycées : ils n'existent pas dans l'attribution des moyens globaux des établissements. L'an prochain, les classes d'accueil, qui bénéficiaient encore de 26 heures d'enseignement spécifique, seront tout bonnement supprimées. Désormais, tous ces élèves n'auront droit qu'à un dispositif de 20 heures, déjà en place depuis un ou deux ans dans certains collèges du département, et ils ne seront toujours pas comptés dans l'effectif. Les enseignants devront les prendre en charge dans les classes ordinaires déjà de plus en plus chargées. C'est bien cette politique qu'ils refusent.

Correspondant LO



Eure-et-Loir : contre les fermetures de classes

Vendredi 26 janvier, à Chartres, plus de 200 personnes se sont retrouvées devant l'inspection académique pour dénoncer les fermetures de classes dans les écoles primaires du département.

Parents d'élèves, élus de petites communes et enseignants grévistes étaient là pour exprimer leur mécontentement. C'est peu de dire que la colère était palpable. Dans bien des endroits, la suppression d'une classe signifie la fermeture de l'école pour des petites communes qui se sont organisées en regroupement scolaire. Après avoir investi ces dernières années dans l'achat d'un bus, dans l'installation d'un tableau interactif dans la classe, ou dans la réfection d'une cour de récréation, des mairies se sentent flouées. Cette année, 66 fermetures ont été annoncées dans le département.

La création de classes de CP-CE1 dédoublées dans les quartiers difficiles (REP) est parfois mise en avant pour expliquer ce nombre élevé de fermetures. Mais, dans bien des écoles REP concernées par ces dédoublements, faute de locaux, les classes dédoublées seront bricolées avec une cloison amovible installée au milieu d'une salle pour la séparer en deux. Des enseignants grévistes de quartiers difficiles se retrouvaient donc côte à côte avec ceux des écoles rurales pour rappeler que le problème de fond est le manque de moyens pour l'éducation. Sans créer de

moyens supplémentaires, sans embaucher, le gouvernement et son ministre Blanquer ne font que déshabiller Pierre pour habiller Paul. S'ils voulaient monter les écoles les unes contre les autres, ils ne s'y prendraient pas autrement.

C'est donc au son des sifflants et des chants de manifestants que s'est réuni le comité départemental technique, qui rassemble administration et délégués du personnel pour entériner, ou non, la carte scolaire et ses fermetures. Les syndicats l'ont unanimement repoussée, appelant les parents et enseignants à poursuivre leur mobilisation. L'inspecteur d'académie est revenu sur certaines fermetures en déclarant qu'il n'en avait annoncé autant que pour « *provoquer une réflexion* » (sic).

Son souhait se réalisera peut-être au-delà de ses espérances, car la réflexion va continuer. Le lien est à faire entre toutes les attaques subies par la population, des fermetures de classes aux fermetures de lits à l'hôpital de Chartres, des suppressions des postes d'Atsem dans les maternelles à la fermeture annoncée de la maternité à Châteaudun.

Correspondant LO

Sanofi : la course aux profits

Sanofi, un des plus gros laboratoires de l'industrie pharmaceutique, au quatrième rang mondial par ordre de chiffre d'affaires et de bénéfices, a annoncé le 22 janvier le rachat de Bioverativ, une société américaine de biotechnologies spécialisée dans le traitement de l'hémophilie, pour la modique somme de... 10 milliards d'euros!

« Nous sommes un leader mondial de la santé centré sur les besoins des patients », dit la page d'accueil du site de Sanofi sur Internet. « Donner toute sa force à la vie », proclame la campagne publicitaire de la firme, qui assure son engagement pour la santé des bébés, des diabétiques, des personnes âgées, de tous les malades... « Notre but : les protéger et

les accompagner pour leur permettre de vivre leur vie pleinement. » Le géant de la pharmacie mondiale serait une sorte de bienfaiteur de l'humanité.

Sauf que, si Sanofi rachète Bioverativ, c'est que l'hémophilie, une maladie rare de la coagulation du sang, représente aujourd'hui, avec la découverte de nouveaux

traitements, un chiffre d'affaires de dix milliards de dollars par an. La promesse de revenus est telle que Sanofi a fait monter les enchères de l'action Bioverativ, jusqu'à l'acheter à 105 dollars alors que son cours tournait autour de 65 dollars!

L'industrie pharmaceutique est comme toutes les autres, elle produit pour vendre afin de réaliser les plus-values les plus importantes possibles. À l'échelle du monde, les plus gros laboratoires, les Sanofi, Roche, Bayer, Pfizer et autres, se battent pour rafler le gros lot, la plus grosse part du

pactole. Leurs équipes de recherche respectives sont contraintes de se livrer à une concurrence acharnée. Pas question de collaborer, de mettre en commun les idées et les découvertes afin de vaincre au mieux et au plus vite les maladies. Non! Chaque équipe doit garder le secret afin que le laboratoire pour lequel elle travaille parvienne le premier au dépôt du brevet. Et gare à celui ou celle à qui il viendrait l'idée de faire part des avancées.

« L'engagement au service des patients », c'est bon pour les spots publicitaires. La réalité, notamment celle

concernant le rachat de Bioverativ, a été livrée par le directeur général de Sanofi: « Il y a une véritable logique à cette acquisition. Il suffit de regarder les chiffres. » Et d'aligner 10 milliards d'euros, dans l'espoir de les faire fructifier au plus vite.

Une autre réalité des chiffres de Sanofi: près de 7 milliards d'euros de bénéfices en 2017, des profits du même ordre dans chacune des années qui ont précédé mais... 0% d'augmentation générale collective des salaires depuis cinq ans dans les sites de production du groupe.

Sophie Gargan

Thiotepa : un nouveau scandale sanitaire ?

Le journal suisse *Le Matin* a révélé le 14 janvier que plus de 100 000 doses périmées de Thiotepa, un anticancéreux, avaient été vendues en Suisse (2 000) et surtout en France (99 000) entre 2007 et 2011. La durée de vie de ce médicament est de dix-huit mois, mais le distributeur suisse Alkopharma falsifiait les étiquettes et en a vendu jusqu'à sept ans après fabrication.

L'affaire a été découverte en 2011 par le laboratoire allemand Riemser, producteur du Thiotepa, qui a constaté qu'il circulait des

flacons périmés ne contenant plus la dose exigée de principe actif. Le Thiotepa était utilisé pour le traitement de cancers des ovaires, de la vessie et du sein, et surtout pour les cancers chez les enfants. L'agence suisse de sécurité du médicament, Swissmedic, a découvert la falsification des étiquettes et bloqué la distribution du Thiotepa. Depuis, on dispose d'un produit alternatif. Quatre ex-dirigeants d'Alkopharma ont été condamnés en 2016 en Suisse à des amendes.

En France, la justice

enquête depuis 2011, mais il n'y a pas eu de procès, à cause d'une contestation entre Riemser et son distributeur français, Genopharm. Ils s'accusent l'un l'autre d'être responsable du sous-dosage des flacons de Thiotepa, et les juges n'ont pas tranché.

On ignore quelles conséquences cette falsification a eues sur les malades. On sait déjà que la vente des médicaments périmés a rapporté 176 000 euros en Suisse, et 2,3 millions en France.

Vincent Gelas

L'armée embauche : pas de quoi se réjouir

Pour un jeune ou un chômeur, c'est galère de trouver un travail. Et pour cause: les patrons n'embauchent pas, si ce n'est pour des emplois précaires.

Il existe toutefois une exception: l'armée. À grands coups de publicité, elle annonce qu'en 2018 elle va recruter 25 000 jeunes au total. L'armée de terre recrutera 11 000 soldats, 1 400 sous-officiers et 2 600 officiers. L'armée de l'air proposera 3 000 postes et la Marine

3 500 matelots et officiers. À cela s'ajoutent 3 600 emplois civils à pourvoir au ministère de la Défense.

L'armée, qui est le quatrième employeur du pays, est sans doute celui qui embauche le plus. Mais ce simple constat en dit long sur ce système et cette organisation sociale où, pour gagner sa vie, il faut être prêt à aller la perdre et à menacer celle de pauvres gens aux quatre coins de la planète.

Pierre Laffitte

Loïc Canitrot, de Jolie Môme, relaxé!

Jeudi 25 janvier, devant la 17^e chambre correctionnelle du palais de justice de Paris, s'est tenu le procès de Loïc Canitrot, accusé, à tort, d'avoir porté un coup à un cadre du Medef lors d'une manifestation des intermittents du spectacle au siège de cette organisation patronale, en juin 2016. L'audience a tourné à un véritable fiasco pour le Medef, permettant la relaxe de Loïc.

La salle d'audience était pleine. Outre la famille de Loïc et ses camarades du groupe Jolie Môme, beaucoup avaient tenu à manifester leur soutien. Frédéric Lordon, Denis Gravouil, secrétaire national CGT spectacles et notre camarade Arlette Laguiller étaient cités comme témoins de moralité.

À l'extérieur du palais, la solidarité n'était pas en reste. De 8h à 12h, près de 200 personnes ont écouté de nombreuses prises de parole, tout en étant régulièrement informées de l'évolution du procès.

C'est en fait le plaignant

Philippe Salmon, cadre du Medef, qui avait frappé Loïc d'un coup de pied dans les testicules. Mais, ayant retiré sa plainte au dernier moment, il était absent! Le président a exprimé son mécontentement devant ce revirement et s'est ensuite indigné de n'avoir pu visionner les bandes vidéo du siège du Medef... le prestataire les ayant « malencontreusement » détruites! Enfin, le seul témoin qui prétendait avoir vu Loïc frapper le plaignant s'est finalement rétracté. Cette affaire entièrement montée par le Medef avec ses méthodes de voyou tournait



ainsi à la pantalonnade.

Comme l'a rappelé l'avocate de Loïc, cette fois-ci, et contrairement à d'autres affaires touchant des militants syndicaux et politiques, le juge avait demandé une nouvelle instruction. Cela faisait suite au refus du Parquet de prendre en compte la plainte de Loïc et avait fait apparaître les failles de cette affaire.

Comme l'a rappelé l'avocate, Loïc avait été maintenu en garde à vue pendant 48 heures. Mais, grâce à sa détermination à aller jusqu'au bout de l'affaire et au soutien de nombreuses personnes, la vérité a éclaté: c'est bien Loïc Canitrot la victime, et non pas le cadre du Medef. L'avocate a donc demandé l'acquittement et, après le délibéré,

le juge a annoncé la relaxe.

En remerciant ses soutiens à sa sortie du palais de justice, Loïc a annoncé qu'il maintenait sa plainte contre Philippe Salmon et souhaité que sa relaxe encourage à mener le combat pour que tous les militants aujourd'hui injustement poursuivis soient, eux aussi, relaxés.

Correspondant LO

Russie : comment Poutine prépare sa réélection

Dimanche 28 janvier, des manifestations ont eu lieu dans 170 villes de Russie, de Saint-Pétersbourg à Vladivostok. Elles dénonçaient la façon dont le président russe, Vladimir Poutine, prépare sa réélection, prévue le 18 mars, pour un quatrième mandat.

En une caricature d'élections libres, le Kremlin a enregistré des dizaines de candidatures, la plupart d'inconnus chargés de faire de la figuration, alors que le seul opposant tant soit peu connu, Alexeï Navalny, a été, lui, écarté de la compétition.

Il est en effet devenu inéligible après avoir écopé d'une condamnation dans une affaire montée de toutes pièces par un Parquet aux ordres du Kremlin, dans le but d'invalider sa candidature.

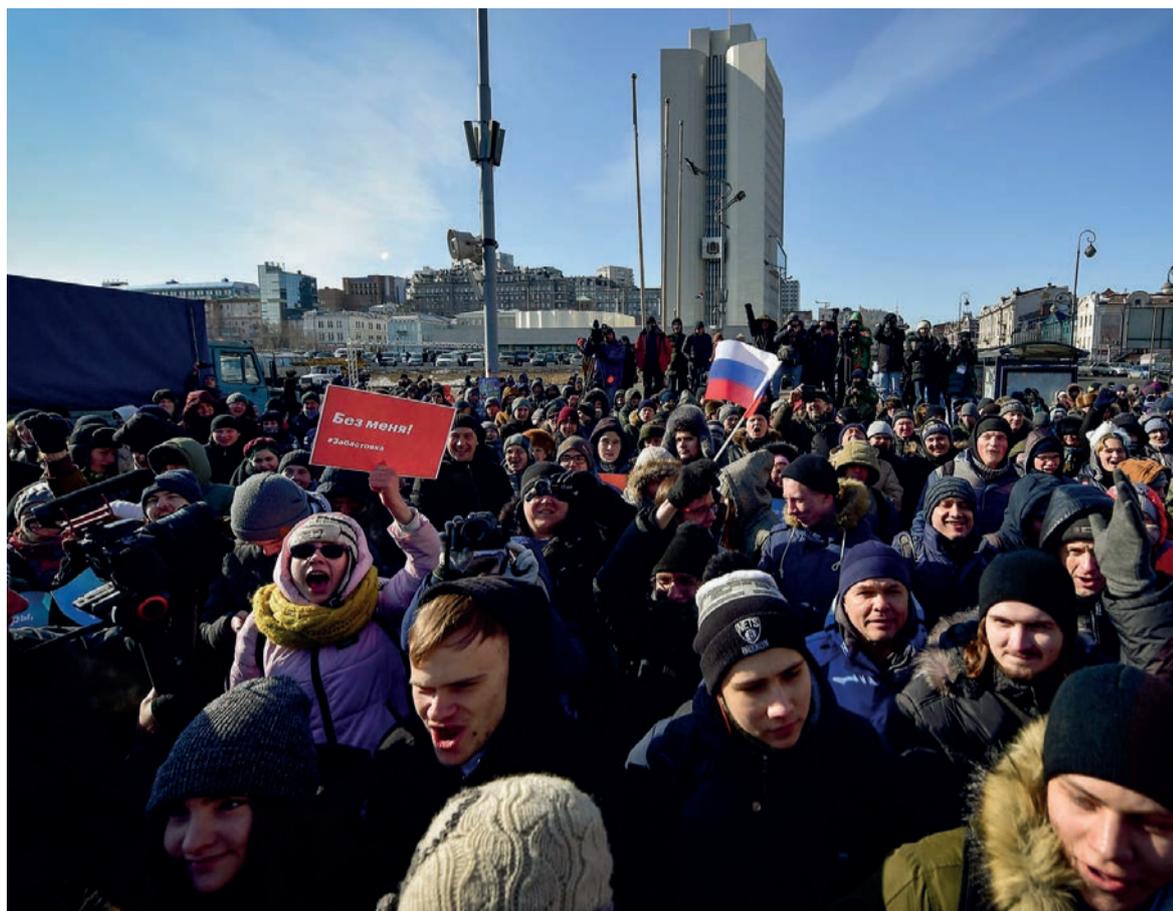
La commission électorale a avalisé la manœuvre et la Cour suprême a rejeté les appels de Navalny. Quant à la police, l'autre larron de cette farce électorale, elle a arrêté des centaines de manifestants. Elle a aussi interpellé Navalny pour l'organisation, bien sûr non autorisée, de rassemblements appelant à boycotter cette parodie de scrutin, dont le seul objet est de légitimer par le suffrage universel le pouvoir de Poutine.

Tout cela juge encore une fois ce régime et ses méthodes. Mais cela ne fait

pas pour autant de l'avocat d'affaires ultranationaliste Navalny ce chevalier de la démocratie que décrivent les médias occidentaux.

Certes, il dénonce la corruption du régime, trouvant une oreille favorable dans la population, car la racketter est le mode d'existence et d'enrichissement le plus répandu des hommes de l'appareil d'État. Cela donne aussi à Navalny un vernis social, alors qu'il ne veut nullement bouleverser le système en place, mais juste le rendre plus présentable et surtout plus supportable. Il vise d'abord les millions de petits bourgeois qui « font des affaires ». Qu'ils possèdent un restaurant, une agence immobilière, une petite entreprise, etc., ils rêvent pour la plupart d'un système qui serait un capitalisme honnête où ils n'auraient plus à verser leur obole, en l'occurrence des pots-de-vin conséquents, aux mille et un parasites de la bureaucratie d'État.

Ces petits patrons voudraient une Russie où ils pourraient grandir sans



entraves ni péage à acquitter. Nombreux dans les autres centres urbains, ils sont les principaux soutiens de Navalny, comme leurs prédécesseurs de la fin des années 1980 l'avaient été d'Eltsine et autres démocrates autoproclamés de la haute bureaucratie soviétique cherchant à s'affranchir du pouvoir central. À l'époque, beaucoup d'intellectuels et d'affairistes rêvaient de cette économie de marché que les Eltsine et consorts leur promettaient d'instaurer, et des délices sonnantes et trébuchantes qu'ils en attendaient.

Les petits bourgeois d'alors avaient été déçus. Ceux d'aujourd'hui le sont aussi, et pour la même raison : l'incapacité du système à leur faire plus de place à côté des requins de la bureaucratie. Cela n'empêche pas que leurs illusions continuent à les mobiliser. Périodiquement, cela les fait descendre dans la rue, parfois en entraînant une partie de la jeunesse. Cette situation qui perdure n'est pas du goût du chef de la bureaucratie russe, Poutine, ni de tous ceux, oligarques, hauts bureaucrates et managers des

grosses sociétés publiques dont il défend les intérêts au sommet de l'État.

D'autant que ces mobilisations, qui défient au grand jour le pouvoir en dénonçant certaines de ses tares, pourraient éveiller des échos dans des couches sociales bien plus larges que la petite bourgeoisie urbaine. Et si les travailleurs se mettaient à défendre leurs propres intérêts, ceux de leur classe, le danger prendrait une toute autre ampleur, tant pour le régime que pour des gens qui, comme Navalny, ne veulent que le replâtrer.

Pierre Laffitte

Argentine : Macri chez Macron

Vendredi 26 janvier, le président argentin Mauricio Macri a été reçu par Macron. Le lendemain, place du Châtelet à Paris, plusieurs associations d'Argentins résidant en France appelaient à manifester contre sa venue, pour dénoncer sa politique qui a bien des points communs avec celle du président français : douce pour les riches, dure contre les classes populaires.

Macri est l'héritier d'un riche empire industriel et Macron un ancien haut cadre de banque. Tous deux ont formé des gouvernements où pullulent hauts cadres et dirigeants d'entreprises. Le gouvernement argentin rassemble plusieurs ex-cadres des banques JP Morgan et HSBC, d'IBM et de Telecom Argentina, un ex-PDG de Shell Argentina, le fondateur d'un fonds de pension privé et un représentant des grands propriétaires terriens et de l'agrobusiness. Macri a signé 774 décrets en se passant du Parlement. Lui aussi a réduit l'impôt sur la fortune et supprimé celui que devaient payer à l'exportation certains

capitalistes.

En revanche, les tarifs publics (eau, gaz, électricité) ont explosé, jusqu'à 1000% pour certains, et 20 000 fonctionnaires ont été licenciés. Les pensions de retraite viennent d'être abaissées de 20% et l'âge du départ des femmes a été repoussé de 60 à 65 ans. Enfin, il continue de réprimer les mouvements sociaux, traitant aussi mal les peuples d'origine indienne que Macron les migrants.

Macri est venu à Paris chercher des investissements français en Argentine, comme ceux réalisés par Total en Patagonie, qui concernent le pétrole mais aussi le gaz de schiste et qui

provoquent des réactions de colère des riverains. Pour séduire les investisseurs, un accord salarial a été signé l'an dernier, avec la complicité des bureaucraties syndicales, qui réduit le prix de la main-d'œuvre de 35%.

Pour s'attirer les bonnes grâces des capitalistes français, Macri, qui a cédé aux

fonds vautours dès sa prise de fonction, propose de payer les 380 millions de dollars de l'amende imposée par la Banque mondiale pour dédommager le groupe Engie (ex-Suez) qui distribuait l'eau dans Buenos Aires de 1993 à 2006.

Dans ce différend, si quelqu'un aurait dû être mis

à l'amende, ce n'est pas l'État argentin mais le groupe Suez-Engie, qui avait obtenu la distribution de l'eau à condition que les tarifs soient gelés. Or Suez les avait pourtant augmentés de 88%! Suez était aussi censé investir 630 millions d'euros sur dix ans, mais n'en avait déboursé que 380. Enfin, le groupe devait assurer le traitement des eaux usées pour 74% des usagers, mais ne l'avait fait que pour 7%. Ces manquements, et d'autres, avaient conduit le prédécesseur de Macri à rompre le contrat en 2006.

Le recul de Macri devant Suez suffira-t-il à déclencher sur l'Argentine la ruée des multinationales françaises dont il rêve? C'est moins sûr, car les grands groupes capitalistes calculent en fonction de leurs espoirs de profit et non des souhaits de leurs commis politiques.

Jacques Fontenoy



La manifestation du 27 février à Paris.

Italie : déraillement mortel, la sécurité en cause

Jeudi 25 janvier, le déraillement près de Milan d'un train régional parti de Crémone a fait trois morts et 46 blessés, dont cinq dans un état très grave. Le manque d'entretien du réseau ferré est en cause dans le lourd bilan de cette catastrophe, qui s'est produite là où un déraillement avait déjà eu lieu en juillet dernier, celui-là sans faire de victimes.

Le train qui est sorti des rails peu avant sept heures du matin était bondé. Comme tous les pendolari, ces voyageurs qui prennent le train tous les jours pour aller travailler, les trois femmes qui ont perdu la vie dans l'accident avaient l'habitude de voyager entassées dans ces trains accumulant les retards. Les associations d'usagers des trains régionaux dénoncent depuis longtemps « l'Italie à deux vitesses, qui implique que les trains régionaux cèdent la place aux

convois à grande vitesse, non seulement quand ils les croisent, ce qui entraîne des retards, mais aussi en termes d'investissements, ce qui ne manque pas de questionner sur la sécurité ».

Le 25 janvier, c'est bien la vétusté des voies qui a tué, un morceau de rail de 23 centimètres ayant littéralement sauté au passage du train. Réseau ferré d'Italie (RFI) et Trenord, la société exploitant cette ligne, ont immédiatement déclaré que le rail cassé pouvait être une

conséquence de l'accident, et non sa cause. Deux jours plus tard, l'enquête mettait en évidence qu'un simple tasseau de bois avait été placé sous le rail, dont la jointure était usée et non boulonnée, pour essayer de limiter les oscillations provoquées par le passage des trains. Voilà ce que valent les assurances de RFI sur les contrôles et les investissements!

D'après le bilan des contrôles de l'Agence nationale de sûreté ferroviaire (l'ANSF) elle-même pour l'année 2016, « 14 % des vérifications sur les infrastructures et 11 % de celles sur les wagons et les locomotives révèlent des non-conformités aux normes de sécurité ». Quant aux investissements, en baisse constante, ils ont subi un coup supplémentaire après

la crise de 2008 et le désengagement de l'État. Celui-ci a opéré une coupe de 22,7 % de ses transferts de budget aux régions pour les transports.

Dans leur journal paru au moment de la catastrophe, des militants cheminots de l'Internazionale (Italie-UCI) dénoncent ainsi cette politique : « C'est toute la "machine" du transport ferroviaire qui subit actuellement une véritable dégradation de toutes ses composantes (...). Les voyageurs, en particulier ceux qui prennent le train pour aller travailler, doivent savoir par exemple que, dans de nombreux tunnels, il est impossible de communiquer avec l'extérieur, même en cas d'alarme, (...) qu'il est désormais de règle de faire circuler des trains composés de deux sections qui ne communiquent

pas entre elles et dont une seule est pourvue de personnel. (...) »

La réduction des coûts que les compagnies ferroviaires appliquent depuis des années est à l'origine de cette dégradation, dont les régions aussi bien que l'État font mine d'ignorer les conséquences. Les larmes hypocrites des différents représentants des autorités, qui n'ont pas perdu l'occasion de quelques déclarations à chaud pour transformer le désastre en argument de propagande électorale, ne déboucheront sur rien. La lutte des cheminots pour la sécurité doit retrouver des forces et trouver le moyen de se joindre à l'indignation des travailleurs pendolari. »

Nadia Cantale

Pologne : offensive contre les droits des femmes

En Pologne, le gouvernement ultraconservateur vient de reprendre l'offensive pour limiter encore plus le droit à l'avortement. Jusqu'à présent, depuis 1993, l'avortement était interdit sauf dans trois cas : viol, danger pour la vie de la mère, et malformation du fœtus. Fin 2016, la tentative du gouvernement d'interdire totalement l'avortement avait déclenché la colère. De grandes manifestations de femmes, et d'hommes aussi, dans plusieurs villes avaient fini par faire reculer le gouvernement.

Celui-ci a cependant continué à satisfaire le clergé et l'électorat conservateur, en rendant impossible la fécondation in vitro, en imposant la vente sur ordonnance de la pilule du lendemain, en interdisant les cours d'éducation sexuelle, jusque-là facultatifs.

Début janvier, deux propositions de loi arrivaient au Parlement, ayant recueilli chacune plus de 100 000 signatures comme la loi l'exige. L'une, provenant du collectif Sauvons les femmes, avec 500 000 signatures, venait du mouvement féministe renforcé par la lutte de 2016. Elle préconisait d'autoriser à nouveau l'avortement jusqu'à douze semaines de grossesse, comme c'était le cas avant 1993. L'autre proposition, avec 800 000 signatures et le soutien ouvert du clergé, demandait l'interdiction de l'avortement pour malformation du fœtus, ce qui rendrait impossible 95 % du millier d'avortements pratiqués aujourd'hui en Pologne. On estime que 100 000 avortements clandestins sont pratiqués chaque année, en partie à l'étranger, en partie en Pologne, dans des conditions souvent épouvantables.

Il y a donc eu un vote du Parlement polonais sur

l'examen de ces projets. Celui libéralisant l'avortement a été refusé à quelques voix près, 39 députés des partis libéraux d'opposition n'ayant pas participé au vote. Certains se sont abstenus. Quelques-uns ont même voté contre le projet, alors que ces partis, depuis l'arrivée au pouvoir du parti ultraconservateur Droit et justice (PiS) en 2015, prétendent incarner la défense des droits et des libertés de la population, qu'effectivement le PiS piétine. Au contraire, 58 députés du PiS ont voté pour l'examen du projet, peut-être pour redorer l'image du parti sans mettre en péril son gouvernement. En revanche, l'autre projet de restriction de l'avortement a été accepté pour discussion.

Dès le samedi 13 janvier, 2 000 personnes, en majorité des femmes, manifestaient à Varsovie, allant en particulier au siège des deux partis libéraux (PO et Nowoczesna) et criant les noms des députés n'ayant pas soutenu le projet en y ajoutant « Honte ! » et « Démission ! ». D'autres manifestations avaient lieu dans des villes de province. Et à nouveau, mercredi 17 janvier, à Varsovie et en province, des femmes manifestaient, demandant la liberté de l'avortement, et clamant



Lors d'une précédente manifestation pour le droit à l'avortement.

« L'opposition c'est nous ! »

En effet la pleutrerie de l'opposition libérale à propos de l'avortement n'est pas nouvelle. Entre 1993 et 2018, ces partis dits libéraux se sont trouvés à plusieurs reprises en situation de diriger le gouvernement et, alors majoritaires au Parlement, ils n'ont

jamais modifié la loi. Dans un autre domaine, lorsqu'elle a été au pouvoir, cette opposition libérale a multiplié les mesures antiouvrières, privatisant par exemple les entreprises, réduisant les acquis sociaux, défendant les intérêts des capitalistes polonais et européens, tout

en prenant pour modèle le fonctionnement politique des pays d'Europe occidentale.

Ce n'est que sur leurs luttes que les femmes, tout comme le reste de la population travailleuse de Pologne, peuvent compter pour défendre leurs droits.

Nelly Meyer

Brésil : après la condamnation de Lula

Mercredi 24 janvier, la cour d'appel de Porto Alegre a confirmé et aggravé la condamnation de Lula pour corruption, la portant à douze ans et un mois de prison. Le lendemain, son passeport lui était retiré. L'accusation repose sur la dénonciation d'un repenti : en échange de marchés publics, une entreprise de construction aurait fait cadeau à Lula d'un appartement triplex.

Le plus clair dans cette affaire est qu'il s'agit d'un procès politique. Lula est depuis quarante ans un des principaux hommes politiques brésiliens. Il a été président de 2003 à 2010. Et surtout, avec 36% dans les sondages, il est le favori pour la présidentielle d'octobre prochain. Or cette condamnation risque de lui interdire de se présenter.

La décision des juges a déclenché les manifestations opposées des pro et des anti-Lula. Les seconds veulent en finir avec ce héros de la gauche, cet enfant du Nordeste immigré à Sao Paulo, ouvrier, syndicaliste, opposant à la dictature militaire et animateur des grandes grèves de 1978-1980. Les premiers dénoncent un procès truqué mené par l'élite bourgeoise pour éliminer un dirigeant favorable au peuple.

Pour le moment, les

manifestations mobilisent surtout des appareils : pour Lula, les cadres du Parti des travailleurs (PT) et de la Centrale unique des travailleurs (CUT) ; contre lui, des cercles limités de droite et d'extrême droite. Mais les masses, et en particulier la classe ouvrière, ne se font entendre ni pour ni contre.

Si les travailleurs ne se mobilisent pas plus en faveur de celui qui a été leur leader il y a quelque quarante ans, c'est qu'ils ont été désorientés et en partie dégoûtés par la politique procapitaliste qu'il a menée au pouvoir. Sous la présidence de Lula, les patrons des usines, des mines et des champs, les banquiers et les spéculateurs ont fait des fortunes. Les petites gens n'ont eu que des miettes, même si beaucoup lui en sont reconnaissants.

Bien des gens aussi ont été révoltés par la

corruption des politiciens, révélée par des scandales dont le dernier est l'affaire Petrobras, autour de la compagnie nationale pétrolière. Ils pensent que, même si Lula est peut-être intègre personnellement, il n'a pas pu ignorer le système de corruption qui l'entourait.

Et puis ce sont des gouvernements PT, soutenus par la CUT, qui ont préparé le chômage et les bas revenus actuels. Il y a officiellement douze millions de chômeurs, 12% des salariés. La réforme du droit du travail, préparée par Dilma Rousseff (PT) et son équipe et mise en place par son vice-président et successeur, Temer, en novembre 2017, a permis au patronat de supprimer en décembre 328 000 postes de travail. La réforme des retraites que Temer voudrait faire voter sort elle aussi des cartons du PT. Il y a de quoi s'interroger sur l'utilité d'un gouvernement se disant de gauche.

De leur côté, les cercles dirigeants de la bourgeoisie ne sont pas tous partisans d'écarter Lula de la prochaine présidentielle. D'abord parce qu'il a bien fait le travail pour eux, et souvent avec eux. Ensuite,

ils n'ont pas de candidat crédible qui les rassemble. Certains de leurs leaders sont en prison pour corruption, ou sont visés par des enquêtes, beaucoup plus déconsidérés que Lula. Du coup, certains dirigeants de la droite, comme l'actuel président Temer et l'ancien président Cardoso, se sont prononcés contre la condamnation de Lula. Ils craignent que son exclusion de l'élection ne déstabilise le pays, faisant passer le débat dans la rue, comme Lula et ses amis les en menacent à mots couverts.

Le camp des anti-Lula n'est pas non plus attrayant. Il y a là un secteur de la droite extrême qui s'était déjà montré dans les manifestations anticorruption

de 2015-2016. Ces gens-là sont contre les travailleurs, contre les pauvres, contre toute politique sociale. Nostalgiques de la dictature militaire, leur héros est le député Jair Bolsonaro, ex-militaire, raciste, odieux vis-à-vis des femmes et des homosexuels, apologiste de la torture. Il serait le candidat de 17% des Brésiliens.

Lula continue de se battre et dit qu'il sera candidat. Il n'a pas épuisé tous les recours. Mais, au-delà des élections de l'automne prochain, les travailleurs brésiliens restent confrontés à ce choix impossible entre une fausse gauche corrompue et une vraie droite antiouvrière.

Vincent Gelas

Cercle Léon Trotsky **Brésil : des révoltes d'esclaves** **aux luttes du prolétariat**

Vendredi 16 février à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Égypte : campagne contre l'athéisme...

Fin décembre dernier, le tribunal des affaires familiales du Caire prenait la décision d'enlever la garde de ses enfants à une jeune femme de la Ville-du-Six-Octobre, pour cause d'appartenance à un groupe athée.

Comme d'autres youtubers ou bloggers égyptiens arrêtés et condamnés

pour les mêmes raisons le démontrent, une campagne contre le droit de

ne pas croire se développe en Égypte. La commission des affaires religieuses au sein du Parlement a annoncé il y a peu qu'elle avait, avec la bénédiction de la haute autorité sunnite d'al-Azhar, mis au point une loi

pénalisant l'athéisme. En effet, une telle loi n'existait pas jusqu'à présent dans l'arsenal législatif égyptien. Mieux, la Constitution du pays garantit pour l'instant la liberté de croyance.

Maintenant les non-croyants, agnostiques ou athées, sont visés : c'est pour blasphème que ceux qui osent affirmer publiquement leurs doutes sur l'existence d'un dieu sont jusqu'à présent condamnés. L'un d'eux, Ahmed Harqan, un jeune libre-penseur venu d'Arabie saoudite, arrêté et torturé pour avoir affirmé son athéisme, dénonce l'influence des prédicateurs virulents qui, à la télévision, menacent les athées. Une ONG signale d'autres affaires récentes ayant touché des personnes soupçonnées d'athéisme ou qui le revendiquent.

Cette intolérance n'est pas nouvelle dans la société égyptienne, mais elle est maintenant encouragée par les autorités étatiques, comme la campagne actuelle le démontre, relayée par la presse favorable au

pouvoir en place, la seule qui puisse s'exprimer librement dans le pays. Lancer l'opinion publique aux trousseaux des non-croyants, comme une fraction obscurantiste l'est déjà à celles des Coptes, est une grosse ficelle aux mains de Sissi et de l'état-major au pouvoir. Elle vise sans doute à détourner l'attention de la population, en particulier de son immense majorité de plus en plus pauvre, du prix des denrées, du chômage, du blocage des salaires et de la privation de beaucoup de libertés élémentaires. Et cette campagne servira peut-être à en lancer une autre, celle pour la réélection de Sissi. Celui-ci vient opportunément de se trouver pour seul concurrent Moussa Moustafa Moussa, dirigeant du petit parti Ghad, qui s'était jusqu'à présent déclaré soutien de Sissi.

Dieu reconnaîtra les siens... mais le maréchal veut sans doute l'aider à choisir.

Viviane Lafont



Les « sages » de la mosquée d'al-Azhar (ci-dessus) n'apprécient pas l'athéisme.

Carrefour : un plan à rejeter

Des appels à manifester devant des magasins ou devant le siège social de Carrefour à Massy ont été lancés à des dates différentes par plusieurs syndicats. Les travailleurs ont toutes les raisons de répondre à ces appels et de contester le « plan de transformation » que le PDG a rendu public le 23 janvier.

Il a annoncé la suppression de 2 400 emplois sur un effectif de 10 500 dans les services du siège social et également la vente ou à défaut la fermeture de 273 magasins ex-Dia, sur les 650 existants, qu'il accuse de peser sur les résultats du groupe.

Il y a là une manipulation des chiffres. Car, si le cours de l'action a effectivement baissé d'environ 15 % en 2017, cela n'a pas empêché Carrefour de déclarer un bénéfice de plus d'un milliard d'euros sur l'année écoulée, avec un chiffre d'affaires mondial de plus de 88 milliards, en hausse de 3 % sur 2016.

Alors, si l'année 2017 a été « globalement difficile » comme l'affirme le PDG, elle l'a été pour l'ensemble des travailleurs dont les salaires sont bloqués depuis des années, mais certainement pas

pour les actionnaires qui prélèvent chaque année 45 à 50 % du résultat net sous forme de dividendes et qui comptent bien continuer à le faire grâce aux mesures d'ampleur que le PDG est chargé d'appliquer.

En plus de la suppression de près d'un quart des emplois au siège du groupe et de 2 100 dans les ex-magasins Dia, d'autres milliers d'emplois sont menacés si l'on additionne les autres mesures programmées : automatisation générale des stations-service, réduction de 100 000 m² de la surface globale des 247 hypermarchés implantés en France, restructuration des secteurs textile et hi-fi électroménager qui seront loués à des enseignes spécialisées. C'est ce qui fait dire à la CGT Carrefour que plus de 10 000 emplois sur un effectif de 115 000 sont

menacés à court terme.

Et combien le sont à l'échelle mondiale ? En Belgique, la direction locale vient d'annoncer la suppression de 1 233 emplois, 1 053 dans les hypermarchés et 180 au siège, soit 11 % des effectifs totaux. Les employés ont répondu le 26 janvier par la grève dans 24 des 25 hypermarchés du pays. En Argentine, des hypermarchés vont fermer et on attend les annonces pour les autres pays.

Parmi les gros actionnaires de Carrefour, on trouve au premier rang la famille Moulin, propriétaire entre autres des Galeries Lafayette avec 11,5 % du capital, suivie de la famille Arnault propriétaire de LVMH, première fortune du pays et détentrice de 9 %. C'est pour garantir leur immense richesse que les actionnaires de Carrefour décident de sabrer dans les effectifs partout dans le monde. 375 000 travailleurs, dans plus de 30 pays leur font face. Leur richesse à eux, c'est leur nombre et leur force collective.

Philippe Logier



Les grévistes de Carrefour Bomerée, près de Charleroi, en Belgique, le 26 janvier.

Lactalis : un scandale couvert par l'État

Malgré le scandale du lait contaminé, les autorités publiques ne se soucient pas d'exercer un contrôle réel sur le groupe Lactalis. Mercredi 24 janvier, Michel Nalet, directeur de la communication du groupe, auditionné par les sénateurs, a revendiqué le fait qu'il continuerait à refuser de publier les comptes de l'entreprise alors que la loi l'y oblige.

La loi Sapin II est censée avoir augmenté l'amende pour non-publication, qui serait de 2 % du chiffre d'affaires par jour de retard. Mais cette amende ne s'applique pas à Lactalis. En effet, c'est le tribunal de commerce de Laval, où se situe le siège du groupe, qui devrait exiger la publication des comptes et faire payer l'amende en question en cas de refus. Or le vice-président de ce tribunal est... un cadre dirigeant de Lactalis. Le tribunal de commerce de Laval s'est donc déclaré en conflit d'intérêt, et a demandé à celui de Rennes de se charger de l'affaire. Celui-ci s'est déclaré incompétent, disant que le tribunal d'Angers devrait prendre l'affaire en charge. L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires pourrait saisir une cour d'appel. Mais d'après une responsable, le président de cet organisme

« étudie le dossier afin de trouver une voie de passage. Mais la réponse est compliquée... » On peut dire que la justice n'est pas pressée de sanctionner un groupe riche comme Lactalis.

L'Assemblée nationale ne l'est pas davantage : le 25 janvier, un amendement a été déposé à l'occasion du projet de loi sur le droit à l'erreur, visant à forcer Lactalis à publier ses comptes. Il n'a pas été adopté, car Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, a demandé son retrait sous prétexte qu'il serait plus à sa place dans le futur projet de loi sur l'agriculture.

Les groupes capitalistes comme Lactalis savent qu'ils peuvent compter sur la complaisance de toutes les autorités publiques pour continuer à faire leurs profits en toute opacité, y compris en mettant en danger la santé de la population.

Hélène Comte

Autorité de sûreté nucléaire : un couvercle sur la marmite

À l'occasion de ses vœux à la presse, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a fait montre d'une naïveté confondante ou d'un aplomb remarquable.

Revenant sur les maléfices et incidents cachés par la filière, il a déclaré : « Comment une telle fraude a-t-elle pu courir pendant près d'un demi-siècle sans que ni les responsables de l'usine [Areva au Creusot], ni le donneur d'ordre EDF, ni enfin l'ASN n'aient été en mesure de débusquer plus tôt la supercherie ? » La supercherie en question, une parmi d'autres, est la probable falsification des rapports conduisant à livrer une cuve et un couvercle défectueux pour une centrale nucléaire de nouvelle génération.

Jusqu'à-là, explique encore le directeur, « le principe des contrôles reposait sur la confiance » que l'État en général et l'ASN en particulier accordent aux

industriels. Et d'annoncer la création d'une commission antifraude. La belle affaire ! Les industriels sont là pour faire des profits, les entreprises publiques leur servent de vache à lait et les contrôles de l'État de paravent. En matière alimentaire, cela donne le lait pour bébé de Lactalis, en pharmacie, le Mediator du laboratoire Servier, dans l'industrie les tests diesel frauduleux de PSA, Renault et Volkswagen. La liste est aussi longue que l'histoire du capitalisme.

Pour le nucléaire, en France cela n'a pour l'instant produit, outre le courant électrique, que les gros profits des industriels, les contes à dormir debout de l'ASN et des déchets dont on ne sait que faire. Mais au Japon, la course au profit dans le nucléaire a provoqué la catastrophe de Fukushima. Et on sait que le plus souvent, ce pays n'est qu'en avance sur les autres.

P.G.

Élections partielles : les résultats de Lutte ouvrière

Dimanche 28 janvier, des élections législatives partielles étaient organisées dans deux circonscriptions. Ce premier tour a été marqué par une très faible participation.

Dans la 1^{re} circonscription du Territoire de Belfort (29,5 % de votants), le candidat de Lutte ouvrière, Yves Fontanive, obtient 214 voix, soit 1,59 % (contre 243 voix, soit 1,05 %, en juin 2017).

Dans la 1^{re} circonscription du Val-d'Oise (20,3 % de votants), notre candidate, Hélène Halbin, obtient 204 voix, soit 1,25 % (contre 304 voix, soit 0,79 %, en juin 2017).

M.B.

Ascometal : faire payer les requins

Lundi 29 janvier, le tribunal de Strasbourg a tranché en laissant le repreneur suisse Schmolz + Bickenbach (S+B) récupérer Ascometal. En revanche Ascoval, l'aciérie de Saint-Saulve, dans le Nord, n'est pas reprise. Les 299 travailleurs dont l'emploi est menacé se sont mis en grève.

L'aciérie Ascometal d'Hagondange en Moselle, elle, est rachetée. Cependant sa fermeture est déjà programmée pour 2020, tout comme celles du laminoir de Dunes dans le Nord et du train à fil du site de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône. Et 250 emplois vont être supprimés à court terme en plus de ceux d'Ascoval.

À Saint-Saulve, la colère a éclaté dès le lundi matin. Spontanément, des dizaines de travailleurs sont sortis de l'usine pour manifester et bloquer un des ronds-points de la zone industrielle. Depuis, l'usine est à l'arrêt et aucune goutte de métal ne sort.

Leur réaction a poussé le ministre de l'industrie, Bruno Le Maire, à réunir à Bercy mardi 30 janvier les représentants de S+B, ceux de Vallourec et des élus de la région Hauts-de-France dont le président de droite Xavier Bertrand. Rien n'est sorti de cette mascarade. Vallourec et S+B ont bien dit qu'ils maintiendraient leurs commandes pendant un an, mais c'était déjà dans leur plan initial.

Apprenant tout cela à la sortie de leur assemblée

générale, les travailleurs de Saint-Saulve ont montré qu'ils n'étaient pas dupes de ce sursis dérisoire. C'est ce qui a obligé Xavier Bertrand à déclarer que tout cela était « loin du compte et loin d'un accord ». Il est évident qu'il ne se sentira obligé d'agir que si les travailleurs l'y contraignent en se mobilisant.

À l'aciérie d'Hagondange, où 150 postes vont être supprimés, les travailleurs étaient appelés à la grève pour le 31 janvier. Leur sursis est à peine plus long que celui de leurs camarades de Saint-Saulve et il leur faut se battre dès maintenant. Car, si la décision du tribunal de Strasbourg met les travailleurs d'Ascoval au pied du mur, en réalité, elle place tous ceux du groupe dans la même situation.

Cela fait des années que plusieurs de ces sites passent de repreneur en repreneur. À chaque fois, ceux-ci s'enrichissent en supprimant des emplois et en aggravant les conditions de travail. S+B, le dernier en date, est riche à milliards. Alors il faut le faire payer.

P.R.

Groupe Bosch : le chantage de la direction



La direction de Bosch a annoncé un investissement de 14 millions dans son usine d'Onet-le-Château, près de Rodez, à condition que soit signé avant le mois d'avril un accord de compétitivité.

Ce sont toujours les mêmes arguments qui sont employés. Dans cette usine spécialisée dans le diesel (bougies et systèmes d'injection), les difficultés du secteur (50% des ventes de voitures en 2017 contre 77% en 2012) sont mises en avant pour justifier la modernisation de la production. La direction dit vouloir conserver un maximum d'emplois et diversifier le site, mais ne s'engage à rien. Elle maintiendrait au mieux une ligne de production sur les deux existantes et en dit encore

moins sur d'éventuels produits nouveaux. Quant au personnel, la direction annonce déjà qu'entre 350 et 450 emplois seraient supprimés, sans parler des 8500 ou 10000 emplois induits qui seraient menacés dans la région au cas où, finalement, tout le site serait fermé.

Bosch fait du chantage à l'emploi dans cette usine qu'il avait déjà menacé de fermer en 2010, faute d'un accord de compétitivité finalement signé par les syndicats. Dans une autre usine du groupe, à Vénissieux en

banlieue de Lyon, Bosch avait aussi demandé des sacrifices aux travailleurs en termes de durée de travail, avec le passage de 35 à 36 heures et la suppression de 6 jours de RTT, toujours pour « sauver » des emplois.

Bosch prétend être en difficulté, mais c'est un trust qui emploie près de 250 000 salariés dans le monde et fait des bénéfices, 5,3 milliards en 2015 et 4,3 milliards en 2016. Alors, il n'y a aucune raison pour que les travailleurs de Rodez et du groupe en général fassent les frais de la politique du patron. Bosch peut et doit maintenir tous les emplois.

Cédric Duval

La Poste Paris 18^e : la direction organise le chaos

Depuis le mois de décembre, les habitants du 18^e arrondissement de Paris qui attendent une lettre recommandée, un paquet, un abonnement ou simplement du courrier ont pu constater que la distribution de celui-ci était devenue plus qu'aléatoire. C'est le résultat d'une réorganisation qui s'est traduite, après bien d'autres, par des

suppressions de postes.

Plusieurs milliers de lettres recommandées arrivent chaque jour dans l'établissement et il est impossible d'écouler ce trafic au fur et à mesure. Les facteurs se retrouvent avec 80 recommandés, et parfois plus, à présenter. Pendant un mois, ces recommandés se sont empilés dans une salle de réunion. Faute de

personnel pour les faire distribuer, la direction a fait rédiger à l'avance des avis disant aux usagers de venir récupérer leur recommandé à un bureau. Une dame qui avait quatre objets à retirer a dû aller les chercher dans quatre bureaux différents.

Quinze postiers ont été transférés dans un nouveau site, à la porte d'Aubervilliers. Ils reçoivent le

courrier et le préparent à même le sol.

Des habitants qui attendaient un courrier important, un passeport, des cartes grises, un contrat de travail ou un colis, ont dû patienter de longues semaines, à moins que l'envoi n'ait été retourné à l'expéditeur, le destinataire n'ayant pas été prévenu.

Après les facteurs,

les usagers peuvent donc constater que c'est la direction qui désorganise la distribution. Mais pour celle-ci, tout va bien. Comme elle le disait aux usagers dans son mot accompagnant les avis de mise en instance : « La présentation des recommandés à domicile reprendra dans les meilleurs délais. » Ben voyons!

Correspondant LO

La Poste - Saint-Brieuc : fermeture de trois bureaux

Situés dans des quartiers populaires, trois bureaux de poste devraient fermer d'ici quelques mois à Saint-Brieuc.

Le comité de quartier de Robien organise une agitation tous les jours devant le bureau du quartier : pétition, chorale et autres initiatives permettent de

s'adresser à la population. À Cesson, le vendredi 26 janvier, une intersyndicale et divers militants ont réuni 50 personnes dans un café vendredi dernier. Plusieurs habitants ont affirmé leur attachement au bureau de poste, d'autant que beaucoup de personnes âgées le fréquentent et auront bien

des difficultés à rejoindre les bureaux du centre-ville. Plusieurs actions sont aussi en cours : pétition, rendez-vous avec les élus. Une proposition a été faite de regrouper les défenseurs des bureaux des trois quartiers concernés et de rencontrer les dirigeants de La Poste ainsi que les élus, tous ensemble.

Quant à la maire de Saint-Brieuc, sa position est claire, car même si elle « déplore » ces fermetures, elle considère que « c'est une entreprise privée, qui fait ses choix, même si elle remplit une mission de service public. On ne peut pas leur interdire de fermer. »

Certains se souviennent

avoir fait reculer La Poste sur une tentative de fermeture de bureau dans une commune voisine et cela doit servir d'exemple. Empêcher la destruction des services publics, pour les employés de La Poste comme pour les usagers, ne peut passer que par une mobilisation de tous.

Correspondant LO

SNCF : les raisons de la colère

Jeudi 8 février, la CGT organise une manifestation nationale des cheminots à Paris. Elle appelle « tous les cheminots, les associations d'usagers, les usagers eux-mêmes, ainsi que toutes celles et ceux qui souhaitent défendre un service public ferroviaire de qualité », à y participer.

Dans tous les secteurs de la SNCF, les conditions de travail continuent de se dégrader, la pression de la hiérarchie est de plus en plus forte pour augmenter la productivité. Les cheminots, comme tous les autres travailleurs, sont

dans le collimateur du gouvernement. Il a annoncé qu'il comptait dès cette année supprimer le régime particulier de retraite des cheminots et s'en prendre également à leur statut. Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, il

envisage que les cheminots puissent être licenciés, s'ils refusent de quitter la SNCF pour aller travailler pour une entreprise concurrente qui reprendrait une ligne. Il y a donc bien des raisons de descendre dans la rue pour crier sa colère.

Mais participer à cette mobilisation ne signifie pas partager l'optique dans laquelle se place la CGT. Dans ses tracts d'appel au 8 février, elle proclame : « Certains



Lors d'une précédente manifestation.

veulent la descendre, nous on la défend», ajoutant une cible avec le logo de la SNCF pour centre. Le ton est donc d'appeler à la défense de l'entreprise en danger, comme si tous avaient les mêmes intérêts, du cheminot de base au président Pepy.

La CGT revendique entre autres le retour à une entreprise publique unique et intégrée, la reprise de la dette par l'État sans contrepartie et l'arrêt de toute velléité d'ouverture à la concurrence. Mais il n'est pas juste de présenter l'éventuel retour à la SNCF d'avant la séparation en trois entités – SNCF-Réseau, SNCF-Mobilités et la troisième chapeautant les deux précédentes – comme pouvant être garant d'un fonctionnement cohérent des services et d'un service public de qualité. C'est tenter de faire croire aux cheminots qu'ils pourraient

alors faire confiance à la direction pour que tout fonctionne bien. Se limiter à demander que la dette soit reprise par l'État équivaut à demander de faire payer la population, et non les banques qui se sont engraisées pendant des décennies grâce à cette dette. Quant à l'ouverture à la concurrence, il ne faut pas ignorer que c'est une politique choisie par l'État et par la direction de la SNCF elle-même.

Lors de la manifestation du 8 février, les cheminots et tous les autres travailleurs employés par des entreprises liées au ferroviaire auront l'occasion de dénoncer les horaires décalés, les salaires insuffisants, le manque de personnel... qui les touchent tous. Et de crier haut et fort que ça ne peut plus continuer comme ça.

Correspondant LO

Toulouse : la SNCF sous-traite, la Pyrénéenne maltraite

Les agents de nettoyage de la société La Pyrénéenne, sous-traitant de la SNCF, chargés de nettoyer les trains et de les remettre en ordre, dénoncent leurs conditions de travail.

Le patron ose dire que tout va bien. Les salariés auraient beaucoup d'avantages acquis, ils ont des primes et seraient même mieux lotis que la moyenne nationale.

Le travail fourni est de qualité, même des audits le disent, mais en outre les travailleurs ne font pas les mêmes comptes : il faudrait être deux fois

plus nombreux pour assumer le travail demandé, les primes sont saupoudrées à la tête du client, les conventions propres au secteur ne sont pas respectées et ils suspectent le patron de garder pour lui une grosse partie de l'argent du contrat. Pourtant, l'inspection du travail (Direccte), interpellée, n'a pas vu d'irrégularité dans tout ça.

Les activités du transport ferroviaire sont réparties entre un grand nombre de sociétés : filiales de la SNCF, sous-traitants et autres. Le

but bien sûr est de diviser, d'imposer des conditions de travail en recul et de priver les salariés de leur principale force : leur nombre, leur unité et leur possibilité de lutter ensemble contre ceux qui les exploitent.

Mais l'avidité de profit et l'arrogance des donneurs d'ordres et des petits patrons rendent leur complicité tellement flagrante et insupportable qu'ils ne manqueront pas de provoquer une explosion de colère qui réunira tous ceux qu'ils exploitent.

Correspondant LO

RATP – Thiais : la direction fait marche arrière

Depuis mardi 9 janvier, les travailleurs du dépôt RATP de Thiais dénoncent les pressions continues de l'encadrement et l'intensification du travail.

Une quarantaine de conducteurs, venus soutenir un chauffeur convoqué à un entretien disciplinaire, avaient appelé à une journée de grève le 20 janvier. 60% des conducteurs étaient en grève ce jour-là. À 150 en assemblée générale, ils ont

contraint la directrice à venir s'expliquer devant eux, mettant sur la table le cas d'un autre conducteur, muté sur un autre dépôt à seulement un an de la retraite.

Face aux grévistes, la direction a dû changer de ton, se disant prête à revoir

les sanctions. L'assemblée générale a toutefois décidé d'appeler à une nouvelle grève le 29 janvier, au cas où rien de concret ne suivrait ces premiers signes de recul. Le décès d'un conducteur, écrasé entre deux bus, avait soulevé une très vive émotion. Finalement, dès le 25 janvier, la direction décidait de revenir sur la sanction infligée au premier

conducteur, d'annuler la mutation, et d'ouvrir des discussions au sujet de l'organisation du travail.

Le conducteur menacé d'être muté encourt toujours des jours de mise à pied et les problèmes posés par la course à la rentabilité demeurent. Mais les travailleurs mobilisés sont au moins parvenus à faire reculer une direction

arrogante qui avait bataillé pour que le mouvement n'ait pas lieu.

Le sentiment domine que, si les travailleurs sont soudés et déterminés, ils peuvent peser. Cela est aussi un succès de la mobilisation. Ce sera un frein aux pressions de la direction et un bon point pour l'avenir.

Correspondant LO

1917 : le déraillement de Saint-Michel-de-Maurienne

Il y a 100 ans, le 12 décembre 1917, un train ramenait d'Italie un millier de soldats permissionnaires. Quelques semaines auparavant, ils avaient été envoyés en renfort sur le front italien, après la défaite de Caporetto, avant d'avoir une permission à l'approche des fêtes.

Or, dans les Alpes, entre Modane et Saint-Michel-de-Maurienne, soit sur 17 km, la pente est de 33 %, et une deuxième locomotive aurait été nécessaire pour freiner ce lourd convoi. En son absence, ordre fut donné au mécanicien de prendre quand même le départ. Au bout de quelques kilomètres, le train prit de la vitesse, et

les freins ne suffirent pas. Après avoir atteint peut-être 100 km/h, il dérailla.

425 cadavres furent extraits des décombres, et le nombre exact des victimes, sans doute supérieur, ne put être déterminé. L'accident fut classé secret militaire. L'année 1917 avait été marquée par des mutineries et par des grèves. Le rejet de la

guerre était général et l'état-major et le pouvoir étaient habitués aux mensonges, bobards et autres dissimulations. Le gouvernement imposa le silence dans la presse, qui ne mentionna que brièvement un accident, sans aucune indication sur sa gravité ni sur le nombre de victimes.

Cette catastrophe ferroviaire, la pire jamais survenue en France, mettait en cause les sommets de l'armée et leur mépris pour la vie des soldats sous leurs ordres. Il fut donc interdit d'en parler.

Michel Bondelet



COLLECTION GIRARD

Hôpital Lyon-Sud : les Urgences en grève

Depuis le 22 janvier, le personnel des Urgences de l'hôpital Lyon-Sud est en grève contre le manque d'effectif et de lits. Cela fait des mois qu'il alerte la direction sur ses conditions de travail.

C'est l'afflux de malades ces derniers temps, l'impossibilité de les recevoir dans des conditions correctes et l'indifférence de la direction qui ont poussé les soignants à la grève. En moyenne le temps d'attente avant de voir un médecin est de cinq à six heures, voire jusqu'à dix heures récemment, car les médecins, en nombre insuffisant, consacrent beaucoup de temps au téléphone pour trouver un lit d'hospitalisation.

Il n'est pas rare qu'une personne âgée attende au moins 24 heures sur un brancard pour obtenir un lit d'hospitalisation. La raison est le manque de lits, mais aussi le fait qu'accueillir une personne âgée coûte trop cher et que beaucoup

de responsables médicaux refusent de les prendre en charge.

Les soignants parlent de « perte de chance pour les patients », citant l'exemple d'une personne âgée, installée sans signe grave apparent sur un brancard, avant qu'ils se rendent compte cinq heures après qu'elle faisait en réalité un accident vasculaire cérébral (AVC). Un autre cas est celui de trois patients arrivés en même temps, mais dont un seul a été admis dans le seul box libre. Celui-ci ayant fait un arrêt cardiaque, il a pu être pris en charge immédiatement, mais il aurait pu être un des deux restés dans le sas d'attente. Pendant la période de la grippe, il n'était pas



possible d'isoler les malades contagieux, et des masques ont été distribués pour éviter la contagion, mais comment garder un masque en permanence pendant des heures d'attente?

Non seulement il manque des lits de dégagement pour accueillir ceux qui doivent être hospitalisés, mais il manque des brancards pour installer ceux qui en ont besoin, il n'y a pas suffisamment de draps, de couvertures, de gants de toilette. Pour l'instant, la direction ne propose que des renforts

pris dans d'autres services après au moins deux jours de surcharge d'activité, et quelques brancards supplémentaires.

Le personnel a bien compris que sa situation est celle de tous les hospitaliers. Depuis des années, on ferme des hôpitaux et des lits dans les services. Les agents hospitaliers sont de moins en moins nombreux, les Hospices civils de Lyon (HCL) ayant supprimé plus d'un millier de postes en une décennie.

Conscients que leur

problème est général, les grévistes ont décidé de participer à la manifestation nationale des Ehpad le 30 janvier. Ils ont aussi mis en ligne une pétition nationale et comptent bien aller voir les Urgences des autres établissements des HCL pour qu'elles se rallient à leur lutte. Même s'ils sont assignés pour assurer la continuité du service, soutenus par la CGT et SUD, ils ont décidé de reconduire leur grève toute la semaine.

Correspondant LO



CHU d'Angers : pas touche aux congés !

Mardi 23 janvier, Béchu, maire d'Angers et président du conseil de surveillance de l'hôpital, ainsi que la nouvelle directrice générale du CHU avaient prévu, dans l'après-midi, la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel. Mais ce sont 300 aides-soignantes, infirmières, ouvriers ou secrétaires, parfois accompagnés de leurs enfants et munis de pancartes, qui attendaient tout ce beau monde de pied ferme pour dénoncer les suppressions de postes annoncées par la direction pour 2018.

Dans tous les secteurs, les travailleurs du CHU sont déjà touchés par de multiples restructurations et des suppressions de postes et sont au bord de

l'épuisement. C'est dans ce contexte que la direction a annoncé fin décembre un nouveau plan de suppressions d'effectifs, en vue de pallier le budget déficitaire d'environ 10 millions, et aussi que les congés d'été seraient étalés sur cinq périodes, de juin à septembre, ce qui signifie ne pas avoir de congés avec les enfants trois années sur cinq.

Cette goutte d'eau en trop a fait déborder le vase et la colère a éclaté, empêchant les discours. Cette réception a tourné court, les petits fours ont été remballés, pendant que les salariés du CHU prenaient la parole pour dire, sans prendre de gants, tout ce qu'ils avaient sur le cœur. La presse locale

du lendemain a largement commenté cette manifestation, parlant de vœux torpillés, de la direction chahutée et des motifs de la colère des hospitaliers.

Face à cette mobilisation déterminée, la direction du CHU a annoncé qu'elle n'avait pas pris sa décision sur les dates de congés annuels et qu'elle allait y réfléchir. Elle a tout intérêt à le faire vite et bien, car le personnel reste très mobilisé et prêt à se manifester à nouveau. Il ne veut plus trinquer, ni payer toujours plus cher pour les économies imposées par le gouvernement aux hôpitaux publics. Et ça va mieux en le disant haut et fort!

Correspondant LO

Grancher - Cambo : des travailleurs en colère

Le centre Grancher Cyrano, situé à Cambo dans les Pyrénées-Atlantiques, est un établissement privé recevant des patients de cardiologie et pneumologie pour des soins de suite et de réadaptation. Il emploie 150 personnes.

Prétextant les baisses tarifaires appliquées aux établissements de santé, la direction est à la recherche d'économies. Il en résulte un climat pénible. Tant qu'ils l'ont pu, les salariés ont continué à accompagner les patients et leurs familles du mieux qu'ils pouvaient. Cela s'est payé par de nombreux

arrêts de travail dus au burn-out.

Pour se tirer d'affaire, la direction a mis en place un management de plus en plus agressif. Quand elle a obtenu récemment un label de qualité pour son établissement, elle a refusé ce que le personnel lui demandait en contrepartie: une prime de

300 euros, une augmentation de salaire, le remplacement des salariées malades et deux jours de congés supplémentaires pour les plus de 50 ans.

Elle a non seulement mis le personnel au défi de faire grève mais, très méprisante, elle a annoncé en plus la suppression du poste de radiologie et le non-remplacement de deux postes d'aide-soignant de nuit.

Elle a eu tort. Le jeudi 25 janvier c'était la grève. Il y avait dès le matin 80 personnes au piquet de grève,

bientôt rejointes par des kinés, médecins, anciens de l'établissement et... patients. Les slogans fusaient: «Grancher si tu savais, ton mépris où on se le met», «Au cu, au cu, aucune considération».

Pour être informé des raisons de la grève, le député local La République en marche a donné un rendez-vous à la mairie. C'est le piquet tout entier qui a décidé spontanément de s'y rendre en manifestation. Dans Cambo, cela s'est vu. Nombre de patients et de voisins, aux fenêtres, encourageaient en

applaudissant.

La directrice, si arrogante, a fui la colère du personnel. C'est son beau-frère, membre du conseil d'administration, qui est venu en catastrophe de Dijon dans la nuit pour promettre moins de mépris. Une réunion exceptionnelle est prévue le 6 février. Sans illusions, des grévistes proposaient avant cette date de prolonger la lutte en rejoignant celle des salariés des Ehpad, le 30 janvier.

Correspondant LO

CHI de Clermont : non aux suppressions de RTT

Lundi 29 janvier environ un demi-millier de travailleurs du centre hospitalier isarien (CHI), l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James, dans l'Oise, ont montré leur détermination à ne pas perdre de RTT dans la nouvelle organisation du temps de travail.

Cela d'autant plus que les restrictions de moyens et le durcissement des conditions de travail pèsent quotidiennement sur les 2500 employés.

Comme pour beaucoup d'autres hôpitaux, la direction du CHI et l'agence régionale de santé cherchent depuis des années à modifier les horaires de travail. Au prétexte de réduire la durée de la journée de 8 heures à 7h30, il s'agit de voler une dizaine de jours de RTT au

personnel. En réalité, chacun effectuera la même charge de travail journalière, mais la direction, qui organise la pénurie de personnel, espère ainsi combler les trous des plannings.

Au mois de novembre, la direction a rompu les négociations avec les deux syndicats de l'hôpital, CGT et FO, constatant qu'elle n'arrivait pas à obtenir leur approbation. Puis elle leur a adressé un projet d'accord, qu'ils n'ont pas signé. Ces derniers

jours, le directeur a écrit directement à chaque travailleur hospitalier pour expliquer qu'il passerait en force et supprimerait des RTT. Les prenant au passage pour des idiots, il écrivait aussi « *qu'il ne s'agissait pas de faire travailler plus* ». Ben voyons!

Des militants syndicaux se sont vengés en sabotant la traditionnelle cérémonie des vœux du directeur, dont le discours a été couvert par une *Internationale* retentissante.

Lundi 29 janvier, entre 500 et 1000 soignants, ouvriers de maintenance ou de logistique, employés administratifs, se sont regroupés, à un moment ou à un autre



au cours de la matinée, devant l'entrée principale du CHI. Certains ont ensuite rejoint leur service. Mais la plus grande partie a bloqué la nationale proche, ce qui a entraîné la réaction brutale des gendarmes qui ont plaqué certains au sol et ont largement gazé les manifestants.

Plus tard dans la journée, ils ont défilé dans la ville de Clermont, voulant envahir la gare. Là encore, les gendarmes s'y sont opposés, sous les quolibets des hospitaliers... jusqu'à ce que les manifestants, connaissant bien les raccourcis,

passent à travers les jardins ouvriers et envahissent les voies ferrées. En fin de journée des renforts policiers affluaient.

Le directeur a été obligé d'en rabattre le jour même et d'accepter d'organiser rapidement une réunion avec les syndicats. C'est le moins qu'il pouvait faire. Une nouvelle mobilisation est en préparation.

Ce lundi mouvementé est un encouragement, à recommencer pour ceux qui ont manifesté, et à s'y joindre pour ceux qui sont jusqu'à présent restés spectateurs.

Correspondant LO

Saint-Chamond : contre la fermeture de la maternité!

Samedi 27 janvier, près de 1000 personnes ont manifesté à Saint-Chamond, dans la Loire, pour protester contre les menaces de fermeture qui pèsent sur la maternité de la ville. Le prétexte est le manque de gynécologues, mais plusieurs candidats à ce poste ont été découverts ou proprement

refusés sous des raisons fallacieuses. Pourtant, avec 800 naissances par an, l'existence de cette maternité a largement démontré sa nécessité.

L'objectif est bien sûr de faire des économies, au détriment des patients et du personnel soignant. Ce n'est pas la première fois que cette maternité est

menacée et, pour le moment, la mobilisation des habitants et du personnel a permis d'éviter la fermeture. Il faut souhaiter que, cette fois encore, la victoire soit au bout. Mais il est inadmissible que l'on doive se battre pour défendre ce qui devrait être une évidence.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres

dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Belgique : solidarité avec les migrants!

Le 21 janvier à Bruxelles, 2 500 personnes se sont rassemblées au parc Maximilien, près de la Gare du Nord, pour y former une chaîne humaine. Il s'agissait d'empêcher une action policière contre les migrants qui, par tous les temps, campent dans ce parc. Action réussie!

Depuis l'élan de solidarité de 2015 pour aider les réfugiés réduits à camper dans ce parc, situé pas loin de l'Office des étrangers, un réseau de plusieurs milliers de volontaires s'est formé autour de la «plateforme citoyenne». Toutes les nuits, des centaines de personnes hébergent chez elles une partie des migrants. D'autres organisent des distributions de repas.

Le gouvernement de son côté poursuit une politique de harcèlement policier: chasse, arrestations et expulsions.

Cette brutalité d'État, contre des personnes dont le seul tort est de fuir la guerre, la faim et les dictatures, choque beaucoup de monde, y compris parmi les policiers amenés à faire ce sale travail. Si bien que la plateforme citoyenne a été prévenue par un ou plusieurs lanceurs d'alerte au sein de la police d'une rafle prévue pour la soirée du 21 janvier.

La mobilisation rapide du réseau a permis de loger plus de 300 migrants l'après-midi même: la police aurait trouvé un parc vide. Et en moins de 48 heures, 2 500 personnes ont répondu à l'appel diffusé sur Facebook pour former une chaîne humaine autour du

parc, dans laquelle chacun était fier de dresser son humanité contre une politique inhumaine.

La police a préféré se tenir éloignée, même si le ministre de l'Intérieur prétend que les arrestations de personnes qu'il qualifie d'«illégal» ont bien eu lieu quelques kilomètres plus loin, à la Gare du Midi.

Le gouvernement se sert des migrants comme de boucs émissaires pour tenter de détourner l'attention de la population de ses attaques

antisociales et diriger les inquiétudes et la colère de la population laborieuse contre les plus pauvres. Maintenant il martèle: «Ou la Sécurité sociale ou les migrants», voulant faire croire que ce sont ces derniers qui plombent le budget de la Sécurité sociale et non les cadeaux au patronat!

Cette petite mobilisation de solidarité était aussi une belle démonstration de la force que celle-ci peut donner.

Correspondant LO



La chaîne humaine.

Diesel: cobayes animaux et humains

Les presses américaine et allemande ont révélé que les industriels allemands de l'automobile ont organisé des tests sur des humains et des animaux.

En 2014, un organisme de recherche situé aux États-Unis et financé par Volkswagen, Daimler et BMW a en effet fait inhaler à des singes les gaz d'échappement d'une voiture munie d'un moteur Diesel. Dix macaques étaient ainsi enfermés pendant quatre heures dans une pièce pour étudier les effets sur eux des oxydes d'azote émis par une voiture posée sur un tapis roulant muni d'un moteur Diesel. Et entre 2012 et 2015, c'est dans un service de l'hôpital d'Aix-la-Chapelle en Allemagne

que 25 jeunes adultes ont été exposés au dioxyde d'azote. Chaque semaine, ils devaient rester pendant trois heures dans une salle de 40 m² où les concentrations de ce gaz pouvaient aller jusqu'à trois fois la valeur limite autorisée, devant aussi parfois pédaler sur un vélo d'appartement.

Ces révélations ont fait scandale en Allemagne, obligeant le gouvernement et Angela Merkel à demander des comptes aux constructeurs. Les directions des entreprises mises en cause

n'ont pas osé nier les faits, mais elles cherchent à s'en disculper. Le patron de Volkswagen a déclaré que ces tests n'étaient «pas éthiques et étaient repoussants», et a promis qu'en interne il y aurait «des conséquences».

L'entreprise trouvera sûrement un ou plusieurs coupables à qui faire porter le chapeau et le gouvernement allemand s'en satisfera. Car, derrière leurs déclarations hypocrites, leur préoccupation commune est d'éteindre le scandale pour que la vente de voitures et les affaires continuent.

Dans le concert des déclarations, l'une mérite d'être relevée. La direction de Volkswagen a justifié

ses tests sur les humains en disant que «les pollutions auxquelles ont été exposés les sujets étaient nettement inférieures aux concentrations qui peuvent se manifester dans de nombreux lieux de travail en Allemagne». On sait que dans nombre de garages, d'entrepôts ou d'entreprises, en Allemagne sûrement pas plus qu'ailleurs, l'air est irrespirable. Mais les études sur le degré de pollution y sont plutôt rares. Alors si des industriels et des constructeurs d'automobiles qui ont financé des études sur la toxicité le disent, on peut leur faire confiance!

P.R.

Ikea: le bois dont on fait les exploités

Ingvar Kamprad, fondateur et patron de la firme Ikea, devenu pour cela la huitième fortune du monde, est décédé le 27 janvier.

La presse, à cette occasion, a raconté l'ascension d'un commerçant suédois, basée sur la vente de meubles en pièces détachées, fabriqués en très grandes séries, et sur la rationalisation à l'extrême de la production et de la vente. Certains journaux ont quand même rappelé

que Kamprad avait été nazi, non seulement pendant la guerre, mais même quelque temps après. Il s'en est toutefois excusé.

Ces excuses publiques sont devenues au fil du temps une marque de fabrique de la société. Ikea s'est excusé dans les années 1980 d'avoir utilisé du travail forcé dans les prisons d'Allemagne de l'Est. Puis la société s'est excusée d'avoir, à son insu bien entendu, fait travailler des

enfants et, pour prouver sa bonne foi, a subventionné des ONG luttant contre cette forme d'exploitation. Ikea France s'est excusé d'avoir fait espionner des membres du personnel, particulièrement des syndicalistes. Nauséabond également, mais au sens propre, Ikea fut profondément désolé d'avoir, pour des raisons d'économie, vendu de la nourriture souillée à ses clients. Le grand patron s'est excusé d'avoir, sa vie durant, élu résidence en

Suisse et fait transiter tous les comptes de sa société par des sociétés écrans, occasionnant ainsi un manque à gagner abyssal au trésor public suédois.

Finalement, toutes ces excuses auront servi à dresser le portrait somptueux d'un bienfaiteur de l'humanité, salué par le roi de Suède, les possédants du monde entier et tous ceux qui chantent leurs hauts faits.

P.G.



Dans nos bulletins d'entreprise

Sudoku

Les feuilles de paie sont difficiles à lire, c'est connu. Avec les heures supplémentaires qui parfois s'ajoutent deux mois après, avec des codes, des taux, des chiffres différents, elles deviennent quasiment indéchiffrables.

À quand la simplification avec un nombre à payer: 1 800 euros net mensuels au minimum pour tous.

Hôpital de Bicêtre

À quand la formation «digital» sur les salaires?

C'est l'agitation dans tous les sens: il faut s'inscrire aux formations «Digital for all» pour la maîtrise des outils digitaux. On doit être prêts à «l'embarquement immédiat» (!) nous presse la direction.

Et l'embarquement immédiat pour la hausse de nos salaires et les embauches, les agités du 36^e étage y pensent-ils? Il faudrait qu'on leur prépare une bonne formation là-dessus!

Société générale - La Défense

Les rapaces et les charognards

Au département de l'ingénierie, certains d'entre nous, prestataires CDI de chantiers, sont en fin de mission en ce début d'année, faisant face à la rapacité de l'employeur qui nous demande une baisse de salaire si nous voulons une autre mission.

En cas de refus, une lettre préalable à licenciement arrive et d'autres se voient «proposer» des ruptures conventionnelles.

La direction de la RATP est responsable. C'est elle qui choisit d'avoir recours à des emplois précarisés afin de tirer les conditions de travail et de salaire vers le bas.

RATP Val de Fontenay

Enlève ta main de ma poche

Colgate bénéficie du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), un cadeau de 6% des salaires brut décidé par Hollande en 2013. C'est comme ça que Colgate a touché 499 000 euros en 2015 et 463 000 euros en 2016.

La direction prétend que cet argent public l'a aidée à financer des machines qu'elle avait de toute façon décidé d'acheter.

Les patrons font les courses avec l'argent des autres. Eux, ça ne les choque pas.

Zone industrielle Nord-Compiègne